

Université Abderrahmane Mira de Bejaia  
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de  
Gestion Département des Sciences de Gestion



Mémoire de fin de cycle En vue de l'obtention du diplôme de

Master en sciences de gestion

Option : Entrepreneuriat

### Thème

*La contribution des PME au développement local*

**Préparépar:**

ZAGGANE Youba

AMEZA Mounir

**Dirigé par:**

M.Timeridjine Eps. Bouhaloua

2019/2020



# *Remerciements*

*Nous remercions ALLAH le tout puissant et miséricordieux de m'avoir donné le courage, la volonté et la patience pour réaliser ce travail.*

*Nous remercions particulièrement mon encadreur **M<sup>me</sup> Timeridjine Eps. Bouhaloua**, d'avoir accepté de nous superviser, pour toute son aide, sa disponibilité, son suivi et sa confiance.*

*Nous remercions très vivement les membres du jury qui ont acceptés d'examiner ce travail.*

*Enfin nous remercions chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.*

**ZEGGANE Juba**

**AMEZA Mounir**



*Je dédie ce modeste travail d'abord à mes chers parents que je remercie infiniment pour leur aide et d'être toujours à mes côtés pour me voir réussir.*

*A mon cher frère : Moussa.*

*A mes chères sœurs : Syla et Rima.*

*Pour leurs encouragements et soutiens.*

*A mes amies : Soumia, Fariel, Karima et Kahina  
pour leur aide.*

*A tous mes amis : Nassim, Kiki, Lyes, Amirouche, Khaled,  
Khalef, Menad, Tarik, Alilou, Massi et Slimane.*

*Que Dieu vous garde.*

*A mon binôme : Mounir et sa famille.*

*A toutes les personnes qui me sont très chères et qui m'ont  
aidé de près ou de loin.*

**YOUBA**



*Je dédie ce mémoire à :*

*Mon très cher père pour m'avoir soutenue moralement et matériellement jusqu'à ce jour, pour son amour et ses encouragements. Que ce travail soit pour toi un témoignage de ma profonde affection et tendresse. Que Dieu le tout puissant te préserve, t'accorde santé, bonheur, quiétude de l'esprit et te protège de tout mal.*

*Ma très chère mère, autant de phrases aussi expressives soient-elles ne sauraient montrer le degré d'amour et d'affection que j'éprouve pour toi. Tu n'as cessé de me soutenir et de m'encourager durant toutes les années de mes études. En ce jour mémorable, pour moi ainsi que pour toi, reçoit ce travail en signe de ma vive reconnaissance et ma profonde estime.*

*A mes frères et mes sœurs pour toute l'ambiance, l'amour dont ils m'ont entourée, pour toutes leurs spontanéités et leurs élans, pour leurs patiences, pour leurs aides précieuses, pour leurs encouragements durant toutes les phases de mes études. Dieu les garde et leur montre le droit chemin.*

*A tous les frères que ma mère ne m'a pas donné, à tous mes amis de l'université.*

*Pour terminer je n'oublierai pas mon partenaire dans ce travail Youba, je te souhaite une vie pleine de succès et de bonheur*

*Mounir*

## Table des matières

Introduction Générale .....	5
Chapitre 01 : Généralités sur le développement local .....	5
I- Evolution du concept : .....	6
1- Définitions des concepts : .....	6
2- Origine et analyse de terme développement local : .....	9
3- Les conditions de développement local : .....	11
4- Les différentes approches théoriques du développement local : .....	13
II- Objectifs, contraintes et acteurs du développement local : .....	18
1- Objectifs et contraintes : .....	18
2- Enjeux du développement .....	21
III- Le développement local en Algérie .....	25
1- La première période 1962-1978 .....	25
2- La deuxième période 1980-2010 .....	28
3- La troisième période : Recomposition territoriale dans le cadre de l'adoption de la politique libérale .....	29
Chapitre 2 : PME et développement local .....	31
I- Les aspects théoriques des PME : .....	32
1- L'entreprise : .....	32
2- Entrepreneuriat : .....	35
II- Petites et moyennes entreprises (PME) : .....	36
1- Définition : .....	36
2- Caractéristiques des PME : .....	37
III- Les PME en Algérie .....	38
1- Evolution des PME en Algérie : .....	38
2- Les organes d'appuis et la création des PME en Algérie : .....	41
3- Les contraintes de développements des PME en Algérie : .....	42
IV- Impact et contribution des PME au développement local : .....	44
1- Impact des PME sur le développement local : .....	44
2- La contribution des PME au développement local : .....	45
3- PME et innovation en Algérie : .....	47
4- L'importance de la PME dans l'économie nationale : .....	51
Conclusion Générale .....	57
Bibliographie .....	60

## Liste des tableaux

Tableau 1: Évolution de la structure de la population des PME privées en Algérie (1995-2000) .....	51
Tableau 2: Evolution de la population des PME (2001-2006).....	52
Tableau 3: Taux d'évolution de la population des PME (2001-2006).....	52
Tableau 4: : Evolution des emplois déclarés par type de PME.....	54
Tableau 5: Evolution du PIB par secteur juridique (2009-2013).....	55

**Introduction**

**Générale**

## **Introduction Générale**

Les changements économiques internationales ont imposées aux pays du monde pour adopter de nouvelles vues et l'émergence de tendances modernes et croître à tous les niveaux, et c'est ce qu'on appelle la mondialisation économique, qui porte comme slogan de base l'adoption du marché, c'est-à-dire la liberté économique et donc la réhabilitation des investissements privés de toutes sortes, qui a engendré un nouveau modèle dans les affaires c'est le secteur des petites et moyennes entreprises, qui se caractérise par une grande capacité d'adaptation rapide à ces changements dont il est témoin l'activité économique.

Les petites et moyennes entreprises sont devenues un moyen approprié pour parvenir au développement local, en raison des incitations à l'investissement qu'elles possèdent il est volumineux et peu coûteux en raison de ses particularités de flexibilité et de capacité à évoluer rapidement ainsi que sa capacité à innover et à se développer il est également capable d'étendre le dynamisme de l'activité économique dans les pays, en particulier ceux qui l'ont adopté pour réaliser son développement. La grande importance des petites et moyennes entreprises est principalement dû aux multiples capacités sur lesquelles elles travaillent, répondre aux besoins des consommateurs locaux et représenter le principal conteneur de main-d'œuvre, attirer la main-d'œuvre et réduire le chômage, de plus, il renforce l'esprit de concurrence entre les entreprises et améliore ainsi le produit local. Tout cela a fait des pays développés il œuvre pour créer le climat approprié et nécessaire à la croissance et à la prospérité de ce secteur.

Alors que nous constatons que les pays en développement ont marginalisé ce secteur, car ils ignorent ce qu'ils peuvent réaliser pour leur développement grâce à lui. Ces dernières années et après l'échec des politiques que j'ai suivies, qui reposent principalement sur l'économie des grands projets publics et la réussite les pays développés dans leur orientation, puis revoir ces politiques appliquées et donner au secteur des petites et moyennes entreprises une importance croissante, selon les exigences du nouvel ordre mondial.

L'Algérie, comme tous les autres , est l'un des pays qu'est depuis son indépendance, a cherché à pousser la roue de la croissance et à parvenir à un développement équilibré et global il s'adapter aux capacités dont elle dispose, en commençant par donner la priorité aux grandes entreprises dans le cadre de stratégies sectorielles de fabrication et les pôles dedéveloppement qui n'ont pas réussi à atteindre les objectifs souhaités, conduisant à la nécessité de reconsidérer la méthode développement par l'intérêt pour les petites et moyennes entreprises, surtout après le développement remarquable que l'ont connu ces entreprises après la crise des

## **Introduction Générale**

années quatre-vingt qui ont défini l'économie nationale. L'intérêt de l'Algérie pour le secteur des PME s'est incarné pour créer un système institutionnel qui réponde à tous les changements radicaux imposés par les transactions économiques, et ce par une tentative de modernisation de ces institutions Le niveau local et international et dans tous les domaines: le financement, un système juridique et législatif, des accords internationaux, et on ne peut pas en parler un rôle de développement sans se référer à l'ensemble des caractéristiques qui distinguent et qualifient ce type d'institutions pour jouer le grand rôle et fondamental pour parvenir au développement national.

Et cela en adoptant une stratégie qui comportait avant tout un diagnostic de la situation du secteur et en mettant en évidence ses obstacles qui se concentrent principalement sur le poids de l'environnement administratif, la difficulté de financement et les problèmes immobiliers, puis je suis passé à la définition des options et des objectifs attendus du secteur, y compris la réduction du chômage.

Afin d'atteindre les objectifs fixés, les moyens nécessaires ont été mis en place pour soutenir les petites et moyennes entreprises en facilitant les routes la transformation et la réhabilitation du secteur pour augmenter son efficacité de production et sa compétitivité conformément aux normes internationales, et le partenariat et la coopération ont été encouragés international, en raison de ses implications pour les institutions algériennes à moyen et long terme.

Il convient de s'interroger sur les stratégies que doivent prendre les petites et moyennes entreprises pour contribuer au développement local, et aussi sur le rôle que jouent ces entrepreneurs leurs territoires respectifs, et posé la question :

### **Comment les PME contribuent-elle au développement local ?**

À partir de cette question principale, plusieurs questionnements s'imposent :

- Quel est le développement local ?
- Quel est l'impact des PME sur le développement ?
- Quelles sont les contraintes de développement des PME en Algérie ?
- Comment les PME contribuent au développement local ?

Notre travail sera articulé autour de deux chapitre, le première chapitre traite les fondements théoriques liés au développement local, il s'agit de présenter ses origines et les définitions, les contraintes et les enjeux du développement local, les différentes approches théoriques du développement local et le développement local en Algérie,

## **Introduction Générale**

Dans le deuxième chapitre nous avons essayé de faire connaissance des petites et moyennes entreprises PME, à la lumière des expériences de certains pays Et les institutions, il ne peut pas une définition avec précision et il est difficile de lui donner une définition unique, donc la différence Il est vaste parmi l'entreprise, puis nous avons abordé leurs caractéristiques Ses avantages sont que nous avons constaté les organismes d'appui et les institutions d'aide à la création des PME. Puis l'impact et la contribution des PME en Algérie.

Au vu des conditions sanitaires par lesquelles passent le pays et le monde entier, nous nous sommes vus contraint d'arrêter notre enquête de terrain.

**Chapitre 01 :**  
**Généralités**  
**sur le**  
**développement**  
**local**

## **Chapitre 01 : Généralités sur le développement local**

Le développement, dans son sens général, a constitué la plus grande préoccupation des dirigeants politiques de divers pays après la deuxième guerre mondiale. Les différentes études sont devenues fortement axées sur la perspective du développement. D'autant plus que la majorité des pays du tiers monde se sont débarrassés du colonialisme et ont tenté de construire l'Etat nation à nouveau.

Cependant, le schéma de développement suivi variait d'un pays à l'autre, et si la philosophie socialiste a formé l'idéologie des différents dirigeants des pays du tiers monde, avec la fin des années quatre-vingt, ces pays ont commencé à changer de cap de développement, et ont donc commencé à penser à de nouveaux modèles dans le processus de développement.

En Algérie, le discours politique officiel depuis l'indépendance a souligné la nécessité du développement et de la construction de ses piliers. Cela a été incarné dans plusieurs plans, mais au début de l'année 2018, les communautés locales vivaient encore une subordination financière à l'autorité centrale et le citoyen vit dans le fléau de l'injustice sociale, qui à son tour est présentée par la nécessité d'un changement dans la gestion des communautés locales. L'économie nationale est défaillante depuis la chute des prix du pétrole - principale ressource financière du pays- sur le marché international, d'où la difficulté d'assurer une continuité de financement des différents projets en cours ou à venir.

### **I- Evolution du concept :**

#### **1- Définitions des concepts :**

Dans notre travail, nous nous focalisons sur les concepts de développement local et d'entreprise industrielle.

Le développement implique l'accroissement du bien-être de la population. Il y'a lieu tout de même de faire la différence entre croissance et développement. Il engage une société sous tous ses aspects. La croissance se réfère à un accroissement des activités de production de biens et services mais n'implique pas nécessairement des changements dans la structure, ni n'est impactée sur la population. Le concept de développement contiendrait donc l'idée de croissance mais ne s'y arrête pas(Celse, 1972).

En effet, un accroissement quantitatif des richesses d'un pays n'implique pas automatiquement une amélioration des conditions de vie de ses habitants alors que l'objectif d'une politique de développement est précisément l'accroissement du bien-être d'une

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

population donnée. Le développement peut en conséquence être défini comme un processus qualitatif de long terme qui se matérialise par la transformation des structures démographiques, économiques et sociales (industrialisation, urbanisation, salarisation, évolution des mentalités et des comportements...) d'un territoire. Si le terme « développement » est principalement utilisé à l'échelle d'un pays, il peut l'être également pour décrire des projets, des pratiques dont le cadre est infranational (régional, départemental, intercommunal ...), il s'agit alors de développement local.

Le local, quant à lui, désigne le territoire sur lequel sont mises en place des politiques de développement. Le concept de territoire n'est pas facile à appréhender et fait l'objet de nombreux débats. Pour nous, il a une portée opérationnelle et analytique au même titre que la firme ou le secteur. On peut la saisir d'un triple point de vue.

Tout d'abord, comme le souligne B. Pecqueur(1989, p. 58), « *le territoire n'est pas un morceau de nation ou de région, mais une forme d'organisation et de coordination inscrite dans l'espace et construite socialement à terme* ». Comme tel, il est un « conteneur de ressources » suivant la formulation de Bernard Billaudot. Ces ressources peuvent être matérielles (infrastructures diverses) ou immatérielles (connaissances, compétences), elles peuvent être génériques (ressources minières, par exemple) ou spécifiques (savoir-faire effectivement valorisés dans un processus de production concret).

Le territoire n'est pas partout et tout n'est pas le territoire. Ensuite, le territoire est une forme d'organisation des acteurs qui y évoluent, ainsi que des relations qu'ils nouent entre eux à l'occasion de l'exercice de leurs activités. Ces relations peuvent être des rapports d'intégration verticale et/ou de coopération horizontale, des rapports marchands et/ou non marchands, des rapports formels et/ou informels...etc. Ceci définit une fonction particulière de repoussoir des acteurs qui ne sont pas à l'intérieur de ses limites, fonction jouant en quelque sorte le rôle de filtre cognitif.

Enfin, le territoire est une dynamique d'apprentissage, ce qui renvoie au rôle essentiel des institutions formelles de formation de la main-d'œuvre bien sûr, mais aussi des processus de transmission des métiers et de circulation des savoir-faire, à travers notamment l'apprentissage familial ou au sein d'un métier et le fonctionnement du marché local du travail.

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

Selon L'OCDE(1990, p. 3) le niveau local peut être défini en ces termes : « *Le niveau local est l'environnement immédiat dans lequel la plupart des entreprises et en particulier les petites - se créent et se développent, trouvent des services et des ressources, dont dépend leur dynamisme et dans lequel elles se raccordent à des réseaux d'échange d'information et de relations techniques ou commerciales ... Le niveau local, c'est-à-dire une communauté d'acteurs publics et privés offre un potentiel de ressources humaines, financières et physiques, d'infrastructures éducatives et institutionnelles dont la mobilisation et la valorisation engendrent des idées et des projets de développement* ».

Nous pouvons donc déduire que le développement local peut se définir comme étant toute forme d'amélioration de situation d'une population d'un territoire donné.

Xavier Greffe (1982) définit le développement local comme étant « *un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales dans un territoire à partir de la mobilisation de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active* »(Amghar, 2009).

Pour J.L Guigou (1983), le développement local est « *l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitudes d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique* »(Gouttebel, 2003, p. 95).

Bernard Pecqueur(1989), quant à lui, considère le développement local comme une dynamique qui repose sur les relations non marchandes. Il donne la définition suivante, « *Ni mode, ni modèle, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent* ».

Jean -Yves GOUTTEBEL(2003), mentionne que« *le développement local est l'expression de la solidarité local créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une micro- région de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique* ».

Selon DATAR en 1982,le développement local est « *la mise en œuvre le plus souvent, mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération communale, d'un projet global associant les aspects économique, sociaux, culturels du développement, généralement initié par des élus locaux, un processus de développement local s'élabore à partir d'une*

## **Chapitre 01 : Généralités sur le développement local**

*concentration large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune »(Lalouni, 2013)*

Pour Éric Langevin(1997), la notion de développement local peut être définie comme *«étant la prise en compte, dans un projet de développement infra régional, de l'ensemble des dimensions économiques, sociales, environnementales et de leurs interactions sur ce territoire. Un projet de développement local implique donc la participation des différents acteurs économiques, institutionnels, sociaux et des citoyens ».*

Bernard Pecqueur (1991) constate que *« Le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes, pour valoriser les ressources dont ils disposent »(Denieuil & Madaoui, 2011).*

Enfin on a choisi les définitions de ces auteurs par ce qu'ils ont défini avec des méthodes différents le terme de développement local puis chaque auteur a complété la définition de l'autre et l'enrichi avec ces idées et ces termes qui convient en le donnant un bon sens pour le développement local.

On peut déduire notre propre définition comme suite : Le développement local est un processus de création et d'enrichissement des activités économiques et sociales dans un territoire afin de valoriser les richesses locales, créer et augmenter l'économie de pays.

### **2- Origine et analyse de terme développement local :**

Le développement local est apparu dans les pays occidentaux vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle pendant la crise économique qui menaçait des régions entières de désertification économique et démographique. Considéré comme une démarche novatrice de développement et qui fait partie de nouveaux paradigmes, le développement local s'exerce sur un territoire réduit, sur un espace déjà constitué ou à constituer.

Le concept est né en France pendant les années 50, développé par les deux théoriciens John Friedman et Walter Sthör(Kolosy, 2006). Ils ont nommé le concept au départ, développement endogène et ils le définissent comme une approche volontariste de développement axés sur un territoire restreint, privilégiant une ressource endogène ou locale Notons d'abord, que la notion de développement local est polysémique. Elle prend plusieurs sens, entre autres, développement territorial (J.Friedeman, C.L.Weaver), développement par le bas (C.Demaziere), développement auto centré, endogène ...etc (Dechera, 2014).

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

Sa transcription concrète de développement passe par son inscription territoriale et associé à cette idée de conviction que le développement peut s'inscrire à des échelles infranationales. Cela suppose d'une part, une certaine reconnaissance de l'existence de différenciation et de disparité spatiale en termes de richesse. Et d'autre part, que les leviers d'action peuvent être entrepris à l'échelle territoriale ou relevés d'initiative locale.

Les profondes transformations économiques intervenues dans la période de la crise économique sont caractérisées par les renversements des modes de production et la montée du chômage. Le développement local est apparu alors comme solution alternative, puis il est devenu un thème séduisant pour les élus locaux dans le souci de développer leur territoire. Ainsi le développement local apparu comme une nécessité contrainte par la crise, il se caractérise par le passage d'une approche essentiellement thérapeutique à une approche préventive, visant à faciliter l'adaptation de tissu local aux enjeux auxquels il se confronte (interne, externe). Il repose sur la mobilisation de nombreux acteurs, des dispositifs institutionnels particuliers pour faciliter les dynamiques établies et contribuer à augmenter la cohérence de territoire (Développement local, 2011)

Durant les années 1980, Philippe AYDALOT (1986) développe le concept de milieu innovateur qui est convenu en tant que le fondement théorique du développement local, ce concept est celui où les entreprises développent des réseaux d'échanges et de coopération et mobilisent les ressources humaines et matérielles de leur territoire. Le milieu innovateur peut être considéré comme un outil d'analyse qui permet d'offrir des éclaircissements sur l'origine des inégalités de développement des territoires. A l'issue de la crise économique, les pays occidentaux sont passés d'une économie qui tablait sa croissance sur celle des grandes entreprises à une économie reposant sur les petites voir très petites et moyennes entreprises.

Pierre VELTZ (1994, pp. 9, 10) met en évidence ce changement de cap et note que : « *La mondialisation multiplie les interdépendances à large échelle, et rend la vie des économies locales plus dangereuse, plus incertaine. Elle coexiste avec la renaissance de ce qu'on peut appeler des économies territoriales* », dont la compétitivité repose largement sur les formes de coopération localement enracinées.

## **Chapitre 01 : Généralités sur le développement local**

### **3- Les conditions de développement local :**

#### **a- Les conditions relatives à la gestion de développement :**

Un territoire à géométrie variable : un territoire est un espace à aménager, d'abord il requiert des compétences spécifiques dont se sont dotées les collectivités au fur et à mesure pour identifier leurs besoins dans les domaines des équipements. Pour répondre aux besoins des citoyens et aménager le territoire et le doter d'équipements et de services de qualité, l'administration relève traditionnellement dans l'espace du territoire des compétences conjointes de l'État et des collectivités territoriales. Le territoire est également un espace vécu sur lequel est gravée une histoire inscrite dans un patrimoine matériel et immatériel.

La démarche culturelle stratégique de communication : un plan de communication global d'une ville prend en compte les différentes composantes du secteur culturel. Ce plan a connu ses dernières années un essor pour transmettre efficacement le message de la réussite du développement local et sa contribution. La communication est également un moyen d'échanges informations et d'idées entre les territoires, elle permet la coopération des opérateurs pour résoudre tous les problèmes posés. Nous remarquons que la réussite de telles stratégies de développement dépend essentiellement de l'efficacité et de la corrélation des efforts à travers la communication.

La formation outil de développement : la gestion locale des ressources humaines compte parmi les ressources stratégiques du développement local dont il occupe une place favorisée, elle joue un rôle très important pour le développement local en raison des nouveaux enjeux collectifs qu'elle conforte. Elle permet le fonctionnement participatif sous toutes ses formes, grâce à un travail sur l'expression, la concertation et la prise de décision. Elle facilite également les connaissances de base, notamment dans les domaines économiques et la gestion et elle donne une ouverture à la culture technique par l'apprentissage des nouvelles technologies la formation elle permet de développer les capacités à analyser et à résoudre les problèmes. Il faut générer l'innovation locale dans le domaine de la formation pour les personnes de faible qualification.

Transfert et innovation technologique : la concentration sur les moyens et les ressources sûres des territoires prédisposés et l'innovation technologique nécessitent l'acquisition des connaissances nouvelles et spécifiques pour la mise en œuvre de stratégie correspondante.

## **Chapitre 01 : Généralités sur le développement local**

Aménager les interfaces entre les trois pôles entreprise- technologique- environnement. La diffusion est un mécanisme très important pour l'innovation, elle ne peut réussir que si elle constitue des éléments de continuité avec l'expérience acquise par le milieu. Les transferts techniques facilitent la diffusion d'une culture de l'expérimentation qui interpelle l'essentiel des populations en travaillant à qualifier l'ensemble des acteurs privés et publics pour construire un milieu innovant.

Une animation économique et sociale : l'animation s'impose en tant que fonction de coordination d'impulsion et de régulation du pilotage des politiques de développement.

### **b- Les conditions relatives aux acteurs et leurs mobilisations :**

Une volonté politique locale : c'est la condition indispensable et très importante de l'existence et de la réussite d'une politique de développement ; partager et participer par tout le nombre des partenaires locaux

Les interdisciplinarités économiques, sociales et culturelles : cette condition est inhérente à l'appréhension du territoire et de ses problèmes dans leurs globalité, il y'a des aspects indépendants tel que le mode d'apprentissage du territoire qui s'intéresse à ses principales caractéristiques et qui s'appuie pour cela sur l'entreprise de discipline et la coopération active entre les acteurs investis dans l'élaboration des politiques de développement et leur implication dans leur mise en œuvre les choix méthodologiques à faciliter la coopération entre ses acteurs locaux.

L'enjeu général de cette condition est absolument fondamental dans la mesure où elle interpelle la représentation que chacun des acteurs locaux se fait du territoire et l'appréciation qu'il porte sur son potentiel de développement. Le mode d'appréhension choisi doit permettre à la fois de restituer la singularité de chacun des territoires et de rechercher l'unicité des processus et des conditions qui favorisent les transferts d'expériences de connaissances.

Le partenariat et la création de réseaux d'échanges doivent exister dans le cadre du développement local et ne concrétise souvent pas une ouverture d'esprit. La participation entre tous les représentants privés ou publics est le mode choisi afin de développer leurs idées. Leur intérêt est très clair et conjoint entre le groupe de sa collectivité (Serhani, 2010).

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

### 4- Les différentes approches théoriques du développement local :

Les approches du développement local projettent le territoire au centre de ce dernier à travers la proximité géographique qui se définit comme étant « *l'ensemble des relations intervenant dans une zone géographique qui regroupe dans un tout cohérent un système de production, une culture technique et des acteurs* » (Kherdjemil, 1999).

La revue de littérature nous a permis de retenir deux approches, à savoir, l'approche territoriale et l'approche régulationniste.

#### a- Les approches territoriales

Les approches territoriales s'appuient sur le postulat que le développement local est le fruit de la présence des acteurs économiques et institutionnels sur un territoire donné en ayant une certaine proximité entre eux. Les principaux courants de cette approche sont ceux du district industriel italien, le milieu innovateur et le SPL.

Le district industriel « *désigne un ensemble industriel composé d'un grand nombre de petites entreprises indépendantes les unes des autres qui sont spécialisées dans la même production et qui, de façon combinée, permettent une production à grande échelle* » (MDIPI, 2011). Le concept a été développé par Alfred Marshall à partir des années 1890.

Il constitue une des voies essentielles de la réflexion sur les relations entre dynamique industrielle et dynamique territoriale. Le district industriel puise ses sources dans l'analyse marshallienne. Pour A.Marshall, les rendements croissants<sup>1</sup> ne sont pas l'apanage de la grande entreprise mais peuvent aussi résulter d'économies d'agglomération et d'organisation engendrées par les districts industriels.

Les trois avantages du district industriel selon A.Marshall peuvent se résumer ainsi :

- L'agglomération d'entreprises aboutit à la création d'un marché du travail performant.
- L'agglomération d'entreprises permet la fourniture d'input à moindre coût grâce à des relations personnalisées.
- L'agglomération est un facteur de diffusion et de circulation de l'information.

---

<sup>1</sup>Le premier traitement des rendements d'échelle croissants est dû à Marshall, qui a introduit la distinction fondamentale entre les économies d'échelle internes et externes à la firme. Ces deux types d'économies d'échelle sont utilisés dans la théorie du commerce international et conduisent à des résultats distincts.

Les économies d'agglomération désignent les bénéfices qui sont externes à l'entreprise et qui proviennent de la densité et diversité des agents économiques au niveau local.

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

Le district industriel désigne une entité socio-territoriale rassemblant un certain nombre de caractéristiques, à savoir, l'existence d'une gamme de PME spécialisée et organisée autour d'une industrie dominante, une organisation industrielle fondée sur un mélange de concurrence-émulation-coopération et une atmosphère industrielle résultant de la formation et de l'accumulation des compétences.

On distingue le district industriel de l'école italienne et le système productif localisé SPL. G. Becattini(1992) définit le district industriel d'une manière synthétique. Selon l'auteur, il s'agit « *d'une entité socio-territoriale caractérisée par la coexistence active d'une communauté ouverte d'individus et d'une population segmentée d'entreprise* ».

Il ajoute que le district industriel peut se repérer en enregistrant une concentration spatiale de PME centrée sur une branche industrielle et qui sont spécialisées dans les différentes phases du processus de production. Ces entreprises forment une sorte de communauté qui partage de nombreuses valeurs, économiques principalement(Becattini, 1992).

Le district industriel offre un modèle intéressant pour au moins deux raisons. Tout d'abord, il s'agit d'un modèle qui, dans sa localisation connaît des limites géographiques circonscrites et correspond en général à ce que nous appelons un bassin d'emplois. En second lieu, le district industriel est basé au plan de la dynamique économique sur un modèle de développement endogène. Et qui dit développement endogène dit potentialité interne à ces territoires : main d'œuvre qualifiée, marché du travail dynamique et atmosphère industrielle ou culture industrielle avec tout ce que cela comporte.

On peut retenir deux définitions essentielles concernant ce concept. Celle de Claude Courlet(1999) qui le définit comme : « *un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, du service, centre de recherche et de formation, interface, qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus au moins forte* ».

Et celle de La Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'action Régionale qui le définit comme : « *une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emploi. Cette organisation fonctionne comme un réseau d'interdépendances constitué d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail (entreprises de production ou de services, centres*

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

*de recherche, organismes de formation, centres de transfert et de veille technologique, etc.)*  
»(Battini, 2011).

De cette définition, on retient que le territoire est un générateur et un contenant d'emplois, ce qui fait de ce système un réseau d'unités de production.

Le concept de milieu innovateur, quant à lui, donne une explication du développement spatial comme étant la résultante des processus innovateurs et des synergies à l'œuvre sur des espaces circonscrits.

L'économie locale peut être définie comme un espace géographique formé en tant qu'ensemble de rapports systémiques entre entreprises, ainsi qu'entre territoires (Etat et collectivités territoriales). Ces rapports systémiques caractérisent l'espace localisé par un certain type d'activités et de productions finales.

A cette économie, observée et étudiée comme un nœud de relations productives, susceptibles, en outre, de contribuer à l'aménagement du territoire, les économistes attribuent des qualificatifs montrant la dynamique des rapports combinatoires et complémentaires entre entreprises de différentes tailles au niveau local : système productif local, milieu innovateur.

A la base, c'est le GREMI<sup>2</sup> qui en 1985, va partir de l'hypothèse que ce sont les milieux régionaux qui secrètent les différentes formes d'innovations (innovations-produits, innovations-process, innovations organisationnelles, innovations sociales, innovations de formation/qualification, etc.).

Un milieu innovateur est défini comme un ensemble d'acteurs (entreprises, institutions, etc.) territorialisé, c'est-à-dire localisé et ancré dans un territoire, ensemble dans lequel les interactions se développent de manière multilatérale. Elles sont génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et se caractérisent par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources.

Les territoires se différencient ainsi en fonction des savoir-faire et ressources spécifiques qu'ils construisent historiquement. L'explication de l'émergence d'une région à succès vient du fait que c'est d'abord cette dernière qui a su gérer sa propre capacité à développer de nouveaux produits, de nouvelles techniques et de nouvelles organisations.

---

<sup>2</sup> Groupe de Recherches Européen sur les Milieux Innovateurs : équipe de chercheurs appartenant à l'Institut de recherches économiques et sociales de l'Université de Neuchâtel, Suisse

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

Cette hypothèse, fondatrice dans la science régionale, va remettre quelque peu en cause les théories économiques traditionnelles qui, au contraire, prônaient jusqu'alors un progrès et une croissance dont les facteurs trouvent principalement leur justification et leur origine à l'extérieur (ce sont les modèles dits de développement par le haut).

Les caractéristiques principales sont l'organisation territoriale de la production non pas selon un principe hiérarchique comme une entreprise, mais plutôt selon un principe de collaboration et de coopération entre les différentes unités productives, la notion de solidarité entre les acteurs économiques est très importante.

Ainsi, deux dimensions apparaissent particulièrement constitutives du milieu innovateur, l'innovation technologique, les apprentissages, les savoir-faire et ressources historiquement construits comme principe de compétitivité ; les réseaux comme principe organisationnel.

Les réseaux d'innovation dans les travaux du GREMI reposent avant tout sur des relations de proximité géographique. Le milieu innovateur constitue le contexte approprié à leur formation et à leur développement car les agents y partagent des représentations semblables, identifient rapidement des partenaires en leur sein, échangent des informations, se font confiance. Le milieu participe à la constitution des réseaux d'innovation et intervient dans leur dynamique (Tanguy & Uzunidis, 2016).

Selon Maillat et Perrin (1992), les caractéristiques du milieu innovateur peuvent être identifiées comme suit. Le milieu innovateur est un système ouvert qui entretient des relations diverses avec son environnement. Les acteurs du milieu organisent et coordonnent les ressources en vue de parvenir à de nouvelles combinaisons productives. Et il recouvre une vision territorialisée de l'innovation. Cela veut dire que le territoire intervient de façon active dans le processus de création technologique et influence fortement ce processus dans son impulsion initiale et dans son déroulement de sorte que le résultat (l'innovation) dépende fortement de la nature du territoire où elle est créée.

Enfin, le milieu innovateur fait référence à une problématique évolutionniste de la technologie. Cela suggère l'existence de l'idée de discontinuités, de ruptures et, finalement, d'avancées par sauts qualitatifs. Elle traduit une analyse en termes d'effets de proximité spatiale sur le processus d'innovation technologique (Perrin & Maillat, 1992).

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

Le concept milieu innovateur possède déjà un certain nombre de définitions convergentes, bien qu'il s'agisse de la qualité d'innovation sur un territoire, il faut tout de suite souligner que le milieu innovateur possède un contenu différent des concepts de parc industriel, de parc technologique et de technopole qui furent largement appliqués, à grand renfort de publicité et de ressources publiques, ces dernières années.

Par rapport à ces concepts générés par la recherche sur les conditions spatiales à l'innovation, la première caractéristique typique du milieu concerne sa globalité puisqu'il incorpore non seulement les entreprises, mais aussi la population, les travailleurs, les multiples organisations ainsi que les multiples dimensions sociales et culturelles.

### **b- Les approches d'inspiration régulationniste :**

On l'appelle également approche résiliaire. Elle puise ses fondements dans le paradigme de l'économie de réseaux et de régulation, à travers deux concepts : **les réseaux et la gouvernance**.

Une approche qui s'intéresse au mode d'organisation de l'entreprise ainsi qu'aux modes de régulation des rapports entre les entreprises d'un côté et celle des travailleurs d'un autre côté. Certains spécialistes comme (R) Coase, (O) Williamson, Jensen et Meckiling ont développé la théorie d'agence et la théorie des coûts de transaction.

Dans cette logique, elle fait référence à « *la régulation des rapports entre les entreprises se matérialise dans l'espace à travers le réseau et les rapports qui se développent dans réseau sont identifier par la notion de gouvernance* »(Kherdjemil, 1999)

Cette notion regroupe la théorie des coûts de transaction (Coase - Williamson) et la théorie de l'agence (Jensen - Meckiling).

**Théorie du coût de transaction :** Développée dès la fin des années trente, la théorie des coûts de transaction est ensuite systématisée par le prix Nobel d'économie Olivier Williamson. Pour cet économiste né en 1927, toute transaction économique engendre des coûts préalables à leur réalisation. Du fait des incertitudes qui leurs sont liées, ainsi que du contexte dans lequel elles se déroulent, ces transactions produisent des coûts diminuant la performance des entreprises. Dès lors, les agents économiques recherchent (opportunisme) des arrangements institutionnels permettant de les minimiser et de les faire tomber sous le prix du marché.

## **Chapitre 01 : Généralités sur le développement local**

La théorie d'Olivier Williamson débute par l'analyse des composantes de ces transactions (appelés les attributs) et des structures qui les réalisent, les firmes, dont les modèles de fonctionnement sont multiples (hiérarchiques ou hybrides), de là, selon Williamson, les agents prennent conscience qu'économiser sur les coûts de transaction est préférable à la dilapidation résultant de choix guidés par le hasard ou l'intuition managériale, cette volonté de réduire les coûts conditionne le choix de modes de gouvernance adaptés, ces modes de gouvernance servent enfin de cadres référentiels pour les transactions, afin d'améliorer le retour sur investissement après coup, en pratique, plusieurs solutions, comme l'externalisation ou le recours à la sous-traitance, peuvent être utilisés par les entreprises pour diminuer les coûts de transaction (Ghertman, 2003).

**Théorie de l'agence :** Une théorie apparue en 1976, qui contribue et met l'accent sur la relation entre le dirigeant et l'actionnaire. Elle définit ce lien comme un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal) engagent une autre personne (l'agent) pour accomplir quelques services en leur nom, impliquant la délégation d'une partie de l'autorité de prise de décision à l'agent (Zerara, 2011, p. 19).

La limite de cette approche estime et rappelle que le marché n'a plus de monopole de la régulation. Les interactions des agents économiques peuvent être gérées par leur dynamique de coopération. Cette notion réseau et gouvernance apparaît comme dénuée d'implantation territoriale profonde, la référence au local y est presque absente.

Aujourd'hui, l'évolution amène de plus en plus à associer la croissance économique au bien-être social, effectivement avec ces deux approches : territorial et rationaliste, se trouvent au cœur des stratégies décisionnel et organisationnel.

### **II- Objectifs, contraintes et acteurs du développement local :**

#### **1- Objectifs et contraintes :**

Le développement local se base sur des dynamiques d'acteurs économiques, sociaux, culturels, politiques et environnementaux, dans le but de renforcer leurs liens au sein d'un espace de développement bien défini pour le bien être des ménages et améliorer la qualité de vie des résidents.

Le développement local vise à améliorer le cadre de vie des citoyens de la communauté par la mobilisation des ressources locales et dynamiser les activités productives pour qu'il permette de vivre dans un environnement sain et agréable. Il a pour objectif de

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

créer des emplois en mobilisant toutes les potentialités dont dispose un territoire donné(Zerara, 2011, p. 24).

En ce qui concerne les contraintes de développement local ; plusieurs études ont été menées et elles nous permettant d'identifier et regrouper les contraintes de développement sous les thèmes suivants :

- Les contraintes financières : l'accès au financement à moyen et long terme est l'un des principaux obstacles qui bloquent l'économie des PME, notamment le coût du crédit élevé, les impôts économiques des collectivités locales souvent jugés élevés et beaucoup de dépenses fiscales.
- Les contraintes relatives au marché de travail, notamment le manque d'une main d'œuvre qualifiée, l'absence d'information sur le marché ou encore une main d'œuvre trop onéreuse.
- Les contraintes liées au foncier industriel, surtout le manque de transparence de traitement de dossiers, la longueur de traitement des procédures d'accès au foncier et l'insécurité foncière pour les entreprises surtout dans les pays moins avancés.
- Contraintes administratives et judiciaires dont le manque de données et études de marché, la difficulté d'accès aux sources d'informations et le manque d'opportunités d'investissements.

Le développement implique l'accroissement de bien-être et changement dans la structure économique et sociale, il engage une société sous tous ces aspects.

La notion de développement englobe une multitude de composantes économiques, sociales et politiques et doit tenir compte des valeurs et attitudes d'une population(Si Lekhal, Korichi, & Gaboussa, 2013).

Le développement est un objectif pour tous les pays développés comme pour les pays en développement, mais la différence demeure dans le degré de connaissance des moyens de développement et la mise en place des conditions de leur succès.

Le développement local comporte un contenu qui est politique, économique, social et environnemental. Il concerne plusieurs acteurs qui sont ; l'Etat, les élus locaux, les populations, les organisations de la société civile, le secteur privé, les partenaires techniques

## **Chapitre 01 : Généralités sur le développement local**

et financiers, etc. Il se met en œuvre à travers des instruments tels que le plan communal de développement, le plan régional de développement, les schémas et fonds d'aménagement.

Le développement local se fonde sur des principes tels que la contractualisation, le partenariat, le cofinancement, la participation, la gouvernance locale, la maîtrise d'ouvrage locale, l'ancrage territorial des entreprises.

Nous pouvons cependant, classer les acteurs du développement en trois catégories distinguées, à savoir, les acteurs publics, les acteurs privés et la société civile.

Les acteurs publics sont représentés par l'Etat, les collectivités locales, les services extérieurs des départements ministériels.

L'Etat joue le rôle de planificateur, il dessine les stratégies de développement spécifiques en prenant en compte les ressources dont il dispose. Il est très important que l'Etat réalise non seulement la coordination entre ses diverses institutions et politiques et qu'il implique la société civile et les acteurs du secteur privé dans le processus de formulation des politiques, dans le processus de coordination ou dans la définition des plans, programmes et mécanismes de sa mise en œuvre.

Les collectivités locales, quant à elles, sont des divisions administratives et territoriales d'un pays. En Algérie, il existe trois niveaux de collectivité, à savoir la wilaya, qui est un ensemble de Daïras, elles-mêmes constituées par des communes. La commune est la collectivité territoriale de base. Elles agissent par l'intermédiaire des assemblées populaires de wilaya et des assemblées communales. Elles sont considérées par tous les analystes comme le levier puissant du développement local puisque celles-ci représentent et défendent les droits de la population.

Les services extérieurs des départements ministériels : ce sont des organes déconcentrés du gouvernement appelés à concerter avec les collectivités locales et servir de relais de gouvernement au niveau local.

Contrairement aux acteurs publics, les acteurs privés sont des institutions à faible productivité et aux capacités spécifiques de développement local. Elles sont représentées par les grandes et moyennes entreprises, des associations et des organisations professionnelles. Malgré les énormes défis auxquels sont confrontées les petites et moyennes entreprises, en particulier à l'ère de la mondialisation, à l'ère des technologies sophistiquées, à l'ère du

## **Chapitre 01 : Généralités sur le développement local**

capitalisme qui dépendent de la concurrence et du système de marché ouvert, elles occupent toujours la première importance dans les économies nationales, étant le principal moteur et la source traditionnelle de croissance et de développement économiques, et est toujours l'un des affluents les plus importants.

Cette ambition s'articule autour de trois points. Le premier présente la place réservée à la « société civile » dans les orientations réglementaires et législatives de l'aménagement du territoire depuis le tournant des années 1990. Les conséquences de cette inscription ne se limitent pas, loin s'en faut, à un simple formalisme. Le deuxième point propose une analyse des formes de participations de la société civile que l'on peut observer. Ce point sera donc l'occasion de définir cette société civile si souvent sollicitée et d'aborder les formes de participation à l'action publique auxquelles elle est invitée. Enfin, le dernier point offre un retour critique sur les modalités de mise en œuvre de la participation de la société civile à l'aménagement des territoires. J'aborderai, en particulier, les problèmes des rapports ambigus qu'entretiennent les appels à la société civile et les argumentations du caractère démocratique de l'action publique. Ainsi quelques pistes de réflexions seront esquissées. Elles révèlent de réels changements dans les pratiques et les objectifs de l'aménagement des territoires (Benoit-Guilbot, 1991).

### **2- Enjeux du développement**

#### **a- Le développement local : un antidote contre le chômage**

La crise économique se manifeste sous deux formes, chômage et inflation. Au début des années 70, le chômage est observé dans le monde occidental sous l'impulsion de trois facteurs, l'arrivée sur le marché des entreprises asiatiques, la focalisation sur l'inflation et le progrès technique.

Au début des années 70, la concurrence sur le marché mondial a été exacerbée par l'émergence des entreprises asiatiques, notamment du Japon et des 4 dragons de l'Asie du sud-est qui ont un environnement extrêmement favorable. Les entreprises américaines et européennes paralysées par une réglementation fadement contraignante, essaient de répliquer en faisant des pressions sur leurs gouvernements pour qu'ils reviennent sur les nombreux règlements qui les empêchent d'être compétitives, mais en vain.

Lorsqu'on revient sur la période, nous trouvons réunis tous les ingrédients d'une monstrueuse inflation comme suit :

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

- Le pool de l'or ayant échoué à contenir la spécialisation contre le dollar.
- Le FMI a été poussé à créer un moyen de paiement international de substitution.
- Les Etats-Unis ont, brutalement et unilatéralement, mis fin au système des taux de change fixes.
- Le choc pétrolier de 1973 à multiplier le prix du baril par 10, en l'espace de quelques années...

Ces facteurs ne justifient que les gouvernements focalisent leurs attentions sur l'inflation.

Depuis la seconde guerre mondiale le progrès technique a réalisé des avancées considérables, les biens tendent à contenir toujours d'avantage de capital que de travail pour que la production augmente en utilisant de moins en moins de travail. Dans la version de marché, les hommes travailleront de moins en moins pour produire des quantités de plus en plus importantes, mais dans les cas d'espaces ce n'est pas le temps qui diminue, c'est le nombre de travailleurs et donc dans cette situation le chômage qui augmente.

La grande entreprise héritée du système fordiste est incapable de résoudre le chômage qui frappe des dizaines de millions de personnes en Europe et en Amérique du nord. L'entreprise a toute l'attitude pour délocaliser, dégraisser, précariser... afin d'augmenter les profits des actionnaires. L'individu compte que sur lui-même, c'est-à-dire qu'il doit créer son emploi en lançant sa propre entreprise (Kheladi, 2012).

### **b- Le développement local au service de la réduction de la pauvreté :**

Guillaume Van Pary (2005), dans une perspective critique, nous propose de comprendre le discours de lutte contre la pauvreté comme un mode d'expression de la pensée politique des organisations internationales, qui constitue, en effet, le vecteur d'un discours plus large sur la société et sur son avenir. Selon lui, à travers ce discours, les institutions internationales nous proposent leur idéal sociétal qui est celui d'une société mondialisée, régie par les mécanismes du marché et par elles-mêmes, garantes de l'ordre mondial. Ce discours ainsi que son opérationnalisation manifestent des objectifs autres que la réduction du nombre de pauvres.

Le développement local vise la création d'emplois et d'entreprises à l'échelle locale et à l'accroissement de la capacité de travail de la population, l'aménagement du territoire et le renforcement d'une sociabilité par la valorisation de l'identification locale, du sentiment d'appartenance ou encore la valorisation de la conscience collective (responsabilité) des

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

acteurs en place et de la communauté en général, le développement de modèles économiques alternatifs et durables (propriété collective, gestion participative, production socialement utile, responsabilités de la communauté dans la gestion du développement)(Van Parys, 2005).

En effet, les différentes stratégies visant à contrer la pauvreté sont en fonction des visions partagées autour de cette problématique. Le développement local comporte une dimension territoriale qui s'appuie sur une force endogène faisant appel à une volonté de concertation et de mise en place de mécanismes de partenariat et de réseaux intégrés des dimensions sociales et économiques, et implique enfin une stratégie participative et une responsabilisation des citoyens envers la collectivité.

Cependant, il est considéré comme le nouveau paradigme de la lutte contre la pauvreté qui met l'emphase sur la participation d'une population afin qu'elle puisse se développer par ses propres moyens. Pour Jean-Pierre Olivier de Sardan, il représente une « *famille de modes d'intervention* » occupant une place de choix au sein du « *marché du développement* » et « *qui insiste sur les dynamiques locales, la participation des populations, le rôle de la « base », la démarche « à partir d'en bas », le soutien à la « société civile* » »(Klein, 2006)

Le développement local ne met pas l'accent sur l'engagement stratégique politique et collectif des acteurs locaux afin de favoriser ou de réaliser des actions politiques, sociales et économiques en vue de la transformation de leurs communautés dans un contexte de pauvreté. Mais elles sont pour la plupart liées à une définition libérale selon laquelle « *le développement local vise d'abord à reconstruire le tissu économique axé sur des projets privés, et ce, en vue de créer des emplois, de produire des revenus plus élevés et d'améliorer les conditions de logement ...* » (Klein, 2006).

Le développement local est axé sur la mise en œuvre par les secteurs privés, qui sont principalement orientés vers l'amélioration des indices économiques traditionnels telle que la croissance des emplois et des revenus, d'initiatives concertées par des partenaires œuvrant au niveau du territoire local. Ainsi le développement local améliore les conditions de vie des populations selon des initiatives mises en œuvre à la fois par et pour les populations locales. Par contre, son objectif n'est pas de favoriser le changement social, mais de favoriser de préférence le développement de l'emploi et des entreprises par la mise en valeur des ressources endogènes et des partenariats entre acteurs.

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

### c- Le développement local : une solution à la crise économique

Le développement local est une stratégie de développement orientée vers l'action qui valorise les potentiels locaux ; mise sur les acteurs locaux...etc. il met l'accent sur le potentiel des collectivités locales et la dynamique qui anime leurs acteurs.

En ce sens, c'est une façon unique de voir et de faire le développement et il ne peut être réduit à une action strictement sectorielle ou institutionnelle ; ainsi on peut dire que le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Le développement local, appelé aussi développement à la base ; est une stratégie de développement utilisé dans plusieurs pays qui comptent sur deux composants :

- Une partie structurelle qui se rapporte aux structures de gestion et de financement.
- Une partie socio-économique qui concerne les individus l'interaction entre les différents acteurs qui participent au développement local.

Ce dernier, à des outils du développement local comme : l'aménagement du territoire, une politique de décentralisation, de gouvernance locale et la participation citoyens.

On en conclu que, la finalité du développement local est de faire en sorte que les acteurs d'une communauté locale puissent procéder de façon participative à l'élaboration des plans locaux de développement en accord avec les grandes orientations du pays.

Dans le contexte de crise économique actuel, la question du développement local et des modalités de l'action publique pour l'encourager prend un relief particulier, il est essentiel de réfléchir aux niveaux et aux modes d'action territoriale les plus pertinents.

De nombreux Etats voient la décentralisation comme un moyen d'améliorer la pertinence et la qualité des services et de répondre aux besoins et possibilités de l'économie locale. Sachant qu'un nombre croissant d'acteurs locaux intervient non seulement dans l'exécution, mais aussi dans la conception et le développement des politiques de création d'emplois et d'inclusion.

En réaction à ces données économiques, le développement local, c'est-à-dire la recherche d'un équilibre local par le biais d'une certaine auto-suffisante qui s'appuie sur la diversification et l'intégration des activités, peut être vu comme une réponse efficace.

## **Chapitre 01 : Généralités sur le développement local**

Face à des imperfections structurelles du marché et à la mondialisation et à leur incapacité à régler l'ensemble des problèmes, nul ne songe à revenir à la planification bureaucratique et centralisée. Actuellement on va vers une diversification des processus de décision collective et participative.

La crise amène à privilégier le plan local par rapport au plan national. Le local s'approprie en quelque sorte le développement pour en faire une pratique globale, une stratégie territoriale intégrée et durable (Ministère de l'Industrie, 2011).

### **III- Le développement local en Algérie**

#### **1- La première période 1962-1978**

Au lendemain de l'indépendance, l'économie algérienne hérite de l'économie coloniale, les conséquences dramatiques de la guerre de libération, la destruction des grandes infrastructures (routes, voies ferrées, entreprises ...), la désorganisation de l'économie due au départ brutal des cadres européens et quasi absence de cadres algériens. C'était le développement dans sa dimension national qui a primé sur la dimension locale afin d'éradiquer les lacunes de l'économie extravertie et les inégalités territoriales provoquées par la France, comme en témoigne notamment les différents programmes spéciaux.

##### ➤ Les programmes spéciaux

La mobilisation de crédits particuliers en faveur des régions déshéritées a été lancée dès 1966 sous forme de programmes spéciaux. Les programmes spéciaux ont pour objet principal de créer ou de développer les infrastructures administratives et économiques régionales en vue, à moyen terme, de constituer une base au futur développement de ces régions et, à court terme, de répondre partiellement aux aspirations de la population.

Les PS de 1966 à 1973 apparaissent comme des actions à caractère politique, centralisé et d'urgence destinées à atténuer les déséquilibres sociaux et économiques entre les régions, notamment rurales et semi urbaines déshéritées.

L'expérience des PS a incité les autorités centrales à faire participer davantage les collectivités locales à l'élaboration et la réalisation des différents projets. C'est sans doute cela que veut exprimer le second plan quadriennal dans la prise en compte de l'aspect spatial du développement et des problèmes régionaux.

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

Ainsi, dès 1974, une manière d'intervenir au niveau local pour prendre en charge réellement le développement local a donné naissance aux plans communaux de développement, non seulement pour appuyer la planification nationale mais également pour engager les actions de lutte contre les disparités socio-économiques des régions.

Toutefois, les PS, en tant qu'action visant à réduire les déséquilibres régionaux, constituaient selon, M. Ecrément, des opérations principalement politiques, centralement décidés sur la base d'une information fragmentaire insuffisante et en dehors de toute politique d'aménagement du territoire (Arezki & Moussaoui, 2015).

### ➤ Les programmes d'équipement local (P.E.L)

Les P.E.L, dont le cadre d'intervention est la commune, ont été mis en œuvre lors du premier plan quadriennal (1970-1973). Placés sous la responsabilité de chaque wilaya, ces programmes poursuivent les objectifs suivants :

- Le développement des infrastructures économiques et sociales
- La lutte contre le chômage par la création d'emplois d'intérêt local. Pour ce faire, cinq types de programmes d'équipement local ont été définis, il s'agit de crédits de plein emploi pour la création d'emplois dans le domaine de l'agriculture et des infrastructures, le développement de l'industrie locale, notamment dans le secteur de l'artisanat, et de transformation des productions locales
- Des dépenses d'équipement collectif dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie des populations.
- Le développement économique et rural dont l'objectif est de soutenir et promouvoir le secteur agricole traditionnel.

Présentés sous cette forme, les PEL apparaissent comme les outils les plus appropriés à un développement planifié, décentralisé et intégré des communes. En effet, les actions menées dans le cadre des PEL, ne nécessitent pas d'investissements lourds et s'inscrivent parfaitement dans le cadre de l'économie locale. Ce que signifie, du moins théoriquement, que ces programmes doivent tenir compte, en priorité, des richesses et des besoins locaux et constitue de ce fait une véritable politique de développement local.

Les PS et les PEL des années 70 se sont caractérisés par l'absence d'une vision globale et cohérente du processus de développement (Arezki & Moussaoui, 2015). En effet, ils agissent de manière sectorielle et ne considère pas les différents systèmes comme un ensemble interagissant entre eux.

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

### ➤ Les Plans Communaux de Développement (P.C.D.)

Un plan communal « est un programme proposé par la commune dans le cadre de la période du plan national, se substituant aux anciennes opérations de développement local appelées programmes d'équipements locaux et programmes spéciaux ; il prévoit un plan pour le développement des communes rurales et semis-urbaines et un plan de modernisation urbaine pour les agglomérations »(Arezki & Moussaoui, 2015).

Les plans communaux de développement constituent l'instrument privilégié pour la concrétisation des objectifs fixés en matière de développement local. A travers ces plans, l'Etat met à la disposition des communes des moyens financiers, sur le budget de l'Etat, pour dynamiser les activités économiques et sociales des communes et leur permettre de répondre efficacement et rapidement aux besoins des populations par l'inscription de projets de proximité ayant généralement un impact immédiat sur les citoyens.

Ainsi, chaque année, la loi de finances réserve, au niveau du Budget de l'Etat, une enveloppe globale dédiée aux PCD, et destinées au financement des actions ou de projets proposés par les communes.

### ➤ Le Programme des Industries Locales (P.I.L.)

Pour compléter les P.C.D, notamment la réalisation des projets, le programme des industries locales est à l'origine d'un second secteur public industriel décentralisé dont l'objectif est de corriger les effets négatifs du processus d'industrialisation. Cette nouvelle forme d'industrialisation, fondée sur les attributions communales en matière de développement économique et social, reposait sur les principes suivants :

- La dotation de chaque région d'un ensemble de petites industries en relation avec les ressources locales, en vue de lui assurer une relative autonomie quant à la satisfaction de certains besoins locaux.

- Le renforcement de la décentralisation administrative par l'élargissement des responsabilités locales sur le plan économique.

- L'industrie locale à travers la création d'emplois locaux est un facteur essentiel de réduction des disparités régionales et de lutte contre l'exode rural. Elle constitue également un facteur d'aménagement du territoire, en faisant reposer le processus d'industrialisation sur des bases régionales et locales.

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

### 2- La deuxième période 1980-2010

#### ➤ Le développement du Sud et des Hauts-Plateaux

Tous les gouvernements que le pays a connus jusque-là ont fait face à un grand défi qui est le développement du sud et des hauts plateaux. Ils ont mis en place des programmes dédiés au développement de ces régions qui apparaissent comme un élément de la politique d'aménagement du territoire.

Les politiques doivent s'organiser car ces régions sont des mines d'or pour le pays grâce à toutes les richesses et les ressources naturelles dont elles disposent. Ces actions et politiques ont pour objectif de maintenir les zones rurales pour garder l'activité de l'agriculture, réorienter la population vers ces régions en leur offrant des avantages (des logements par la création de nouvelles villes modernes qui répondent aux besoins des citoyens, des salaires exceptionnels ...). L'Etat met l'accent, en particulier, sur l'agriculture et l'hydraulique.

Jusqu'au mois de septembre 2018, les ressources du Fonds du développement du Sud s'élevaient à 118 milliards de Dinars et du Fonds du développement des Hauts plateaux à 205 milliards de Dinars (APS, 2018).

Depuis le début de l'année en cours, le Fonds spécial du développement du Sud a été utilisé dans plusieurs opérations pour l'amélioration du niveau de vie des populations de ces régions, notamment l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, le renforcement de l'approvisionnement en électricité dans le Sud. Les Wilaya du Sud et des Hauts plateaux ont bénéficié en outre de ressources supplémentaires au profit des populations rurales sur la Caisse national du logement.

#### ➤ La réforme administrative de 1984

Cette réorganisation territoriale reflète une prise de conscience du problème local. Elle traduit la volonté d'aller vers des unités plus fines, plus homogènes et moins disparates ; une volonté des autorités d'aller plus loin dans les domaines de la déconcentration et de la décentralisation. Cette volonté s'est matérialisée par la promotion d'un certain nombre de communes au rang de chef-lieu de wilaya et la multiplication du nombre de communes, l'Algérie est entrain de rechercher un équilibre social où la cohésion du groupe peut jouer un rôle important dans la politique de développement local (Yousfi, 2017).

## Chapitre 01 : Généralités sur le développement local

Le but recherché est de réduire les écarts entre les différentes régions du pays dus à la politique coloniale puis à la politique économique des deux premières décennies de l'indépendance où l'accent a été mis sur le littoral et les grands pôles urbains. Dans le but d'illustrer les différentes transformations territoriales que l'Algérie avait connues depuis 1830.

### **3- La troisième période : Recomposition territoriale dans le cadre de l'adoption de la politique libérale**

A partir de 1989, c'était le changement vers l'économie de marché et de système démocratique et la mise en place des politiques du développement durable parce que l'Etat Algérien, comme toutes les économies sous développées, avait le même problème celui de concentrer ses revenus sur une seule ressource (la rente pétrolière). Ils n'ont pas de capacité de production pas de tissu industriel pour diversifier les rentes et les sources.

*« En accord avec le FMI, les programmes économiques ont consisté, dans un premier temps, à restreindre le train de vie de l'Etat et à rétablir la compétitivité de l'économie, les dépenses budgétaires furent réduites, entre autres, par la diminution de la masse salariale du secteur public. Par ailleurs, le secteur public a été progressivement démantelé, laissant plus de place à l'initiative privée »(Arezki & Moussaoui, 2015).*

L'Etat avait comme objectif la promotion du secteur privé algérien. Il a connu un essor à partir des années 80, un début de réhabilitation à travers la promulgation de la loi 82-11 dont le but est d'encourager l'investissement privé à travers une série de mesures incitatives.

La problématique du développement durable tend à intégrer, aujourd'hui, l'ensemble des actions et des projets en matière d'aménagement du territoire. La préoccupation constante de l'État Algérien pour un développement cohérent et équilibré semble devoir passer inéluctablement par l'insertion de cette problématique dans les politiques publiques.

L'Algérie a mis en place des mécanismes institutionnels, juridiques, financiers et internes pour garantir l'intégration de l'environnement et du développement dans le processus décisionnel

#### ➤ Le programme d'ajustement structurel (PAS) :

Entre 1993-1998 l'Algérie est soumise au programme d'ajustement structurel après la signature de d'un accord avec le Fond Monétaire International (FMI) et l'acceptation de rembourser ces dettes auprès de club de Paris et de Londres. Le premier accord dit de

## **Chapitre 01 : Généralités sur le développement local**

stabilisation économique (stand-by) applicable en un an été signé aux années de 1994, le second dit de la facilité de financement élargie (FFE), été signé aux années de 1995 pour une durée de trois ans assujettis à la mise en œuvre d'un plan d'ajustement structurelle de l'économie et s'interroger sur les résultats atteints par l'économie Algérienne.

Le PAS avait plusieurs objectifs qui visent à assurer l'équilibre macro-économique et à préparer les conditions d'une relance de 1994 à 1996 les indicateurs des grands équilibres macro-économiques traduisent une amélioration de certains de la santé économique de pays telle qu'elle est projetée dans le PAS (inflation réduite de 29,8% en 1995 à 13,5 % en 1997)(Chakib, 2002, p. 46), l'amélioration des secteurs de santé, formation et éducation qui ont été bénéficiaires de ce programme et la réduction de ces dettes extérieures.

### **Conclusion**

Pour conclure, nous pouvons dire que le développement local est un processus et une démarche qui nécessite l'implication et la mobilisation de tous les acteurs économiques et sociaux pour le bien-être des résidents d'un territoire bien défini. Il faut ajouter que le DL ne peut pas exister sans une bonne gestion des collectivités locales et l'existence d'une volonté politique. Le développement local, en Algérie, reflète les politiques sociales antérieures et résulte d'une gestion administrée dans laquelle la société civile avait peu d'espace d'expression.

L'Etat exerçait un quasi-monopole sur toutes les sphères d'activité économique et sociale. Les difficultés économiques que le pays a connues depuis la fin des années 80, et la décennie noire ont causé des pertes regrettables sur le plan humain, aussi sur le plan économique. La relance économique est très récente et commence à peine à avoir un effet significatif sur le développement local et la reconstruction des zones touchées par le terrorisme. L'Algérie a un potentiel en ressources humaines et matérielles qui lui permet de mieux réussir en matière de développement. Des progrès importants restent à faire en matière d'efficacité.

**Chapitre 2 :**

**PME et**

**développement**

**local**

## Chapitre 02 : PME et développement local

De nombreux économistes estiment que le développement des petites et moyennes entreprises et l'encouragement de leur création est l'un des principaux affluents du développement économique et la société dans les pays, en général, et les pays en développement en particulier. Elles ont comme objectif de base pour augmenter la capacité de production d'une part, et contribuer à résoudre les problèmes de pauvreté et de chômage d'autre part. Par conséquent, de nombreux pays ont accordé une attention accrue à ces projets et leur ont soumis Aide et assistance de différentes manières et selon les capacités disponibles.

L'Algérie, comme d'autres pays, a cherché à prêter attention à ce secteur vital en raison de sa grande importance, en particulier après la transition de l'économie. Orienté vers une économie de marché.

### I- Les aspects théoriques des PME :

#### 1- L'entreprise :

Selon INSEE « l'entreprise est la plus petite combinaison d'unité légale qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de service jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment l'affectation des ressources ». (INSEE, 2019)

L'entreprise peut être considérée comme «une structure publique ou privée sous laquelle s'exerce une activité économique en utilisant un personnel, des locaux et des équipements appropriés. Cette dénomination n'est pas attachée à l'importance de la structure économique concernée puisque les activités artisanales se réalisent aussi dans le cadre d'une entreprise »(Braudo, s.d.)

Le vocable Entreprise désigne « l'organisation publique ou privée sous laquelle une personne physique ou un organisme exerce une activité économique en utilisant un personnel, des locaux et des équipements appropriés. Cette dénomination n'est pas attachée à l'importance de la structure économique concernée, les activités artisanales se réalisent aussi dans le cadre juridique d'une entreprise »(Braudo, s.d.).

Une entreprise est une organisation humaine dont le but est de produire des biens ou des services en vue de les délivrer à des clients, cela dans un but d'équilibre ou d'excédent financier (rentabilité).

Les objectifs recherchés par une entreprise peuvent être multiples. L'objectif principal d'une entreprise est de réaliser un profit. Le profit correspond à la différence entre les recettes

## **Chapitre 02 : PME et développement local**

et les coûts de l'entreprise, cet objectif purement financier permet de différencier l'entreprise de l'association à but non lucratif. En pratique, le dirigeant d'entreprise peut également viser d'autres objectifs. Par exemple : maximiser le chiffre d'affaires, augmenter la taille de l'entreprise, développer de nouvelles activités, mettre au point de nouveaux produits ou une nouvelle offre de services, etc.

Les entreprises peuvent également poursuivre, parallèlement à leurs objectifs financiers et stratégiques, des objectifs sociétaux : une politique sociale avantageuse pour ses salariés, la protection de l'environnement, la lutte contre les discriminations...

### **a- Classification des entreprises :**

Les entreprises peuvent être classées selon plusieurs critères :

#### **Classification selon le secteur économique :**

- Le secteur primaire comprend l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière et l'exploitation minière. On désigne parfois les trois dernières par le terme autres industries primaires. Les industries primaires sont liées à l'extraction des ressources de la terre.

- Le secteur secondaire regroupe les activités liées à la transformation des matières premières issues du secteur primaire (industrie manufacturière, construction). Ce secteur, est considéré comme stratégique, il fournit des emplois d'ingénieur et du travail de recherche et développement à des entreprises du secteur tertiaire. Activités du secteur secondaire comme : Agroalimentaire, Artisanat, Automobile, Bâtiments et travaux publics, Construction navale, Industrie chimique, Industrie pharmaceutique, Industrie spatiale, Électronique, Énergétique, Industrie textile...

- Le secteur tertiaire est défini par exclusion des deux autres secteurs : il regroupe toutes les activités économiques qui ne font pas partie du secteur primaire ou du secteur secondaire. Il s'agit du secteur qui produit des services. Dans les pays développés, c'est de loin le secteur le plus important en nombre d'actifs occupés. On distingue le secteur tertiaire marchand du secteur tertiaire non marchand, ce dernier comprenant la production de services non échangeables comme la justice, la sécurité, etc.

- On distingue aussi parfois un secteur quaternaire : regroupe l'industrie de haute technologie (recherche, développement et information) (Mansour, 2014).

#### **Classification selon le statut juridique :**

Plusieurs formes juridiques sont possibles dans le droit algérien (Sylabs, s.d.).

## **Chapitre 02 : PME et développement local**

- La SARL, société à responsabilité limitée, est créée entre minimum deux associés et jusqu'à cinquante au maximum. Elle peut être dirigée par un ou plusieurs gérants. Le capital social minimum n'est pas exigé pour la SARL, celui-ci est librement fixé par les associés et divisé en parts égales entre eux. Faire le choix de ce type de société vous offre une relative souplesse et liberté pour les associés pour déterminer les règles de fonctionnement de l'entreprise. La SARL peut être idéale pour un débutant en affaires ou pour les petits projets.

- La SPA, société par actions, est la forme par excellence pour les grandes sociétés. Composée de minimums sept actionnaires, elle est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au minimum et jusqu'à douze au maximum. Pour la constitution d'une SPA, un capital minimum de cinq millions (5.000.0000) DZD est exigé en cas d'appel public à l'épargne. Dans le cas contraire, le capital social minimum est d'un million (1.000.000) DZD.

- La SNC, société en nom collectif, est la forme parfaite pour plusieurs associés généralement adapté pour les entreprises familiales. Et dont le capital social n'est pas exigé. Dans cette forme de société la gérance appartient à tous les associés, sauf désignation d'un gérant, associé ou pas après. Cette décision ne peut être prise sans l'accord préalable de tous les associés.

- L'EURL, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, est une entreprise individuelle qui a son propre patrimoine et composée d'un unique associé. Dans ce type de société le capital social minimum est fixé librement par l'associé. En cas d'augmentation de capital par l'intégration d'autre personne la EURL se transforme en SARL. Cette forme de société offre les même souplesses et libertés que la SARL en termes de règle de fonctionnement de l'entreprise.

### **Classification selon la taille :**

- Petites entreprises : moins de 10 salariés.
- Moyennes entreprises : de 10 à 499 salariés.
- Grandes entreprises : 500 à 1000 salariés.
- Très grandes entreprises : plus de 1000 salariés.

### **b- L'environnement de l'entreprise**

C'est l'ensemble des facteurs extérieurs à l'entreprise et qui ont une influence directe ou indirecte sur elle. On distingue généralement trois types (Mansour, 2014) :

## Chapitre 02 : PME et développement local

- Le macro-environnement : environnement général de l'entreprise qui intègre les aspects sociologiques, économiques, juridiques, techniques ... tant nationaux qu'internationaux.

- Le microenvironnement : environnement spécifique de l'entreprise constitué de ses clients, de ses fournisseurs, de ses sous-traitants, de ses concurrents...

- Le méso-environnement : représente les caractéristiques du jeu concurrentiel dans le secteur. Un secteur d'activité ne se trouve pas dans le même état selon les pays où l'on peut observer des différences au niveau de l'intensité de la demande.

L'environnement de l'entreprise est constitué de l'ensemble des forces extérieures à l'entreprise qui agissent et réagissent au profit ou à l'encontre de l'entreprise.

- Un environnement Politique : Les décisions politiques sur les thèmes de la fiscalité ou du social par exemple vont se répercuter sur le comportement des acteurs de l'entreprise.

- Un environnement Economique : On retrouve ici les grandes tendances liées à la conjoncture économique comme la croissance, l'inflation, le chômage ou encore la politique monétaire qui vont se répercutées sur l'activité de l'entreprise

- Un environnement Socioculturel : Les facteurs démographiques, culturels, morales ou l'évolution des modes de vie peuvent en partie expliquer le comportement de l'entreprise et de son marché.

- Un environnement Technologique : Il comprend les nouvelles avancées technologiques, les dépenses de recherche et développement publics ou privées qui augmenteront la productivité des entreprises.

- Un environnement Ecologique : Il reflète à la fois l'évolution des réglementations liées à la protection de l'environnement et celle des nouvelles attentes des clients sur la dimension éthique des entreprises. On peut aussi y intégrer les ressources naturelles que va utiliser l'entreprise.

- Un environnement Légal : Toutes les sociétés devront respecter les lois, règlement et autres décrets qui vont régir l'exercice de l'activité économique.

### 2- Entrepreneuriat :

Selon l'OCDE l'entrepreneuriat est défini comme *«le phénomène associé à l'activité entrepreneuriale, action humaine consistant à entreprendre pour générer de la valeur en*

## Chapitre 02 : PME et développement local

*créant ou en développant des activités économiques grâce à l'identification et à l'exploitation de nouveaux produits, processus ou marchés »(Léger-Jarniou, 2013).*

L'entrepreneuriat est défini comme suit : « *L'entrepreneuriat est un phénomène trop complexe pour être réduit à une simple définition, son intelligibilité nécessitant une modalisation. Cette complexité exclut la possibilité d'une délimitation, stricte et univoque de ses frontières sémantique » (Verstraete & Saparta, 2006).*

L'entrepreneuriat « *est l'un des principaux moteurs de l'économie. Les entrepreneurs investissent, créent des emplois et contribuent à augmenter le niveau de vie de tous »(Bédard, 2016).*

L'entrepreneuriat peut se définir comme « *Le processus qui dans une économie conduit un entrepreneur à la création d'une entreprise. Ce processus est le résultat de deux forces convergentes, la première dépend des caractéristiques individuelles de l'entrepreneur, la deuxième dépend des conditions au sens large de création d'entreprise ».*(Verstraete & Saparta, 2006).

### **II- Petites et moyennes entreprises (PME) :**

#### **1- Définition :**

Pour la notion de PME, il n'y a pas de définition officielle unique et elle se défait d'un pays à l'autre et d'une organisation à l'autre. On peut se baser sur les définitions suivantes :

Selon l'OCDE(2004), « *Les petites et moyennes entreprises PME constituent un groupe très hétérogène. Elles sont présentes dans des activités très diverses. On retrouve dans la catégorie des PME le petit artisan, mais aussi de petites entreprises d'ingénierie ou d'édition de logiciels et des entreprises de taille moyenne fabriquant des pièces détachées. Ces entreprises appartiennent à des propriétaires, pauvres ou riches ; elles exercent leur activité sur des marchés très différents (dans des zones urbaines ou rurales, au niveau local, national, régional ou international), elles se distinguent par le niveau de compétences de leurs salariés, le montant de leur capital, leur technicité et leur vocation plus ou moins affirmée à se développer, et relèvent soit de l'économie officielle, soit de l'économie parallèle ».*

Au Canada « *une PME ne doit généralement pas employer plus de 500 personnes, avoir un actif inférieur à 25 millions de dollars et ne pas être détenue à plus de 25 % de son capital par une autre entreprise ».*(MDIPI, 2012)

## Chapitre 02 : PME et développement local

Au Maroc, « il n'y a pas non plus de définition légale et officielle de la PME. À l'instar des institutions internationales, la sous-commission chargée de la PME dans le cadre du Plan de Développement Économique et Social 2000-2004, a retenu les critères suivants pour la définition de celle-ci : Moins de 200 personnes comme effectif employé, un chiffre d'affaires inférieur à 4 millions de DH en phase de création, à 20 millions de DH pour la phase de croissance et à 50 millions de DH pour la phase de maturité » (WikiZer, s.d.).

La définition des PME en Algérie « est celle adoptée par l'UE en 1996. Elle est reprise par la loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME et qui définit la PME algérienne comme une entreprise de production de biens et de services, employant entre 1 à 250 personnes à plein temps pendant une année, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total bilan n'excède pas 500 millions de DA, et qui respecte le critère d'indépendance »(MDIPI, 2012).

### 2- Caractéristiques des PME :

Les PME jouent un rôle particulièrement important dans les économies en voie de développement. Si elles sont appelées à jouer le même rôle que les PME des pays avancés et à faire face aux mêmes contraintes, ou presque, celles des pays en développement subissent plus que les autres la déficience de la qualité des capacités humaines et institutionnelles, les caractéristiques, les plus importantes et souvent rencontrées, se résument dans les points suivants :(OCDE, 2004)

- La petite taille : caractérisée par une organisation et structure simple, des échanges d'information directs, une structure hiérarchique souple, des relations de travail plutôt informelles. Les PME impliquent qu'elles gèrent un plus faible volume des ressources financières induisant un faible volume des ressources techniques et immatérielles et une faible spécialisation.

- L'évolution Aussi, les PME sont susceptibles de connaître des évolutions et un changements plus intéressants que les grandes entreprises du fait qu'elles sont assez sensibles aux changements de leur environnement car leurs ressources humaines et financières sont assez limitées, même si leur petite taille leur dispose d'une certaine réactivité et une liberté dans leur réponse difficultés rencontrées, et d'autre part, la croissance d'une PME est un phénomène progressif et à multiples facettes, plutôt qu'abrupte et homogène.

- Les décisions sont prises individuellement et centralisé qui sont généralement détenus par les propriétaire-dirigeant

## **Chapitre 02 : PME et développement local**

- Une faible spécialisation du travail : les employés doivent généralement être capables de changer de poste de travail ou de fonction. Les équipements doivent permettre la flexibilité de la production en étant capable de produire à un coup compétitif des petites séries variées.

- capacité d'innover rapidement pour s'adapter au marché : Les PME se différencient des grandes entreprises par leur niveau d'implication dans le processus d'innovation. Même si elles ne font pas le poids pour concurrencer les grandes entreprises au niveau des moyens financiers et humains déployés dans la recherche et développement, leur petite taille et leur flexibilité leur permettent d'être moins dépendant de procédures rigides et une souplesse d'adaptation au nouveau marché.

- Une stratégie intuitive ou peu formalisée, forte proximité des acteurs : le dirigeant est suffisamment proche de ses collaborateurs et employés pour leur expliquer oralement les changements qu'il impose sans formaliser par écrit sa stratégie (le cycle de décision stratégique se situe dans le court terme).

- Un système d'information externe simple basé sur les contacts directs, et un système interne peu formalisé : le système d'information des PME est caractérisé par le dialogue et le contact direct, l'information transmise étant tacite et peu codifiée.

Les PME algériennes ont des caractéristiques, qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre (Si Lekhal, Korichi, & Gaboussa, 2013):

- Une structure financière souvent fragile, la majorité des entreprises sont des entreprises familiales.

- Une concentration dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services.

- Compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale).

- Manque d'encadrement technique et faiblesse de l'accumulation technologique.

- Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées.

- Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation.

### **III- Les PME en Algérie**

#### **1- Evolution des PME en Algérie :**

Les PME algériennes ont passées par plusieurs périodes dans leurs évolutions à partir de l'indépendance (Si Lekhal, Korichi, & Gaboussa, 2013).

## **Chapitre 02 : PME et développement local**

### **➤ La période 1962-1982**

Juste après l'indépendance les entreprises ont été confiées à des comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers, et furent intégrées dans des sociétés nationales. Cette période a été caractérisée par l'adoption d'une économie planifiée et d'une industrie basée sur la fabrication des biens d'équipements et des produits intermédiaires.

En Cette premier code d'investissement a été promulgué, et malgré les avantages et les garanties proposaient aux investisseurs, ce code n'a pas abouti aux résultats attendus pour développer le secteur des PME. Suite à cet échec, un autre code des Investissements a été promulgué toujours en cette période, ce code a essayé de donner un rôle plus important au secteur privé dans le développement économique algérien tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur publique sur les secteurs stratégiques de l'économie.

Ce code a donné également naissance à la Commission Nationale des Investissements (CNI) un organisme qui délivre des agréments pour tout investisseur et entrepreneur privé. Durant toute cette période, le développement de la PME a été initié exclusivement par le secteur public dont les objectifs constituent à assurer un équilibre régional.

### **➤ La période 1982-1988**

Cette période a été marquée par les grandes réformes mais toujours avec le système de l'économie administrée. Cette seconde période a connu une évolution marquée par beaucoup de réticences dans cette période un ensemble de mesures dicté telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières.
- L'accès aux autorisations globales d'importations.
- Un système d'importations sans paiement.

Ces mesures d'aide ont abouti à la réalisation de plusieurs projets de PME, quoique cette période se caractérisait par certains obstacles aux secteurs, a signalé :

- Les montants investis ne doivent pas dépasser les 30 millions de dinars pour une société à responsabilité limitée (SARL).
- L'interdiction de posséder plusieurs investissements par un seul entrepreneur.

### **➤ A partir de 1988**

L'assouplissement de la législation a été graduellement entamé à partir de 1989 par les réformes de 1989 qui ont libéré le plafond de l'investissement privé et a ouvert à ce dernier d'autres créneaux. De ce fait le nombre des PME/PMI privées à augmenter.

La date de 1988 pour l'économie algérienne, est la période de transition vers une économie de marché, ce changement l'a conduit à établir des relations avec des institutions

## Chapitre 02 : PME et développement local

internationales telles que le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de ses dettes et pour pouvoir appliquer un régime de politiques monétaires, financières et commerciales, qui lui a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, une procédure qui a contribué au lancement et au développement des PME/PMI. L'état a mis en place un nouveau cadre législatif et des réformes de redressement économique ont eu pour but :

- La promotion de l'investissement.
- L'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers.
- Réduction des délais d'études des dossiers.
- Remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir.

Le gouvernement a fixé des mesures de facilitations administratives dans la phase de création de l'entreprise, ainsi que la création d'un Fonds de Garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du Conseil National de l'Investissement (CNI), et la suppression de la distinction entre investissements publics et investissements privés.

L'ouverture économique de l'Algérie amorcée dès 1989 a entraîné un développement important du parc des entreprises privées. Ce développement concerne aussi bien le nombre de nouvelles entreprises que leur poids dans les différents secteurs d'activité.

Depuis l'adoption d'un nouveau code des investissements en 1993 qui se veut être la pierre angulaire de la volonté d'ouverture de l'économie et d'une nouvelle politique de promotion de l'investissement. Les dispositions relatives au développement des investissements sont renforcées en 2001 et une nouvelle loi d'orientation sur la PME qui va dans le sens de la promotion de l'entrepreneuriat. La tendance à la croissance du parc des entreprises connaît une évolution positive et semble se confirmer pour les années à venir selon le ministère de la PME.

L'absence de définition reconnue des différents types d'entreprises jusqu'à un passé récent rend l'inventaire des PME algériennes (assimilées indifféremment) peu fiable et ne reflète pas précisément leur nature. L'Office National des Statistiques algérien (ONS) qui utilise le critère du nombre d'emplois déclarés à la Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS) pour faire l'inventaire et la typologie des entreprises avance un nombre impressionnant d'entreprises de toutes tailles.

La collecte et le traitement des données pour l'établissement de l'état des lieux de la PME fait ressortir des insuffisances en matière d'information et de définition. Les données utilisées par l'ONS sont incapables à elles seules, de donner une image fidèle du secteur de la

## Chapitre 02 : PME et développement local

PME. Une typologie multicritère est nécessaire pour mieux identifier la nature des différents types de PME.

L'application de la définition de la PME retenue par l'Union Européenne et adoptée par l'Algérie, fondée sur trois critères (les effectifs, le chiffre d'affaires et l'indépendance de l'entreprise) donne une structure du parc des entreprises où la Très Petite Entreprise (TPE) est largement prédominante. Et la PME algérienne continue à prendre progressivement davantage de place dans l'économie nationale et son rôle ne cesse d'augmenter avec les nouvelles créations.

### 2- Les organes d'appuis et la création des PME en Algérie :

**L'ANDI** : L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement « est une institution gouvernementale qui a pour mission la facilitation, la promotion et l'accompagnement de l'investissement et de la création d'entreprise à travers des régimes d'incitation qui s'articulent essentielle ». (Ministère de l'industrie Algérienne, s.d.) L'ANDI va remplacer l'APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement. L'ANDI véhicule une nouvelle vision de l'Etat vis-à-vis les grands capitaux nationaux et internationaux, Ces investissements vont bénéficier de l'exonération des droits de douanes pour les équipements, la franchise de la TVA, l'exemption des droits de mutation à titre onéreux pour toutes acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné, l'affranchissement de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et de taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pendant trois ans.

**ANSEJ** : Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes « institution publique créée en 1996 chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement à la création d'entreprise Le dispositif ANSEJ est réservé aux jeunes chômeurs (19-35ans) porteurs d'idée de projet de création d'entreprise » (Ministère de l'industrie Algérienne, s.d.). Vise à créer des PME et de l'emploi, L'ANSEJ a pour mission de soutenir, de conseiller et d'accompagner les jeunes chômeurs porteurs de projets durant toutes les phases jalonnant le processus de création de leurs micro-entreprises. L'ANSEJ accorde aux jeunes promoteurs trois prêts non rémunérés : Un prêt de 500.000 DA destiné aux diplômés de la formation professionnelle, pour l'acquisition de véhicules ateliers en vue de l'exercice des activités de plomberie, électricité bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture bâtiment, mécanique automobile. Un prêt de 500.000 DA pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création d'activités sédentaires. Un prêt pouvant aller jusqu'à 1.000.000 DA, au profit des diplômés de l'enseignement supérieur. Un prêt non rémunéré octroyé par l'ANSEJ et modulé

## Chapitre 02 : PME et développement local

selon le niveau de financement. Bonification des taux d'intérêt bancaires à raison de 50 % en zones normales et 75 % en zones spécifiques. Ces taux passent à 75 % en zones normales et 90 % en zones spécifiques quand l'activité est du secteur de l'agriculture, de l'hydraulique ou la pêche.

**Le Fonds de Garantie des Crédits aux PME :** Le Fonds de garantie des Crédits aux PME (Fonds de Garantie des Crédits aux PME, s.d.) dénommé (FGAR), est créé par décret exécutif n° 02-373 du 6 Ramadhan 1423 correspondant au 11 novembre 2002, L'objectif principal du FGAR est de faciliter l'accès aux financements bancaires à moyen terme afin de supporter le démarrage et l'expansion des PME, en accordant des garanties de crédits aux banques commerciales, afin de compléter le montage financier de projets d'entreprises, viables et orientées vers la création et/ou le développement d'entreprises.

**L'Agence Nationale de Développement de la PME :** C'est l'Agence Nationale de Développement de la PME (ANDPME). Elle a été créée en 2005 (MDIPI, s.d.). C'est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale, placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie de la PME et de la promotion de l'Investissement qui en préside le conseil d'orientation et de surveillance, son objectif est de mettre en œuvre la stratégie sectorielle en matière de promotion et de développement de la PME, mettre en œuvre le programme national de mise à niveau des PME et d'en assurer le suivi, de réaliser des études, de collecter, d'exploiter et de diffuser l'information spécifique au domaine d'activité des PME.

### 3- Les contraintes de développements des PME en Algérie :

Les PME Algériennes sont soumises à de multiples contraintes et à de déférents obstacles, on peut citer les plus importantes (Si Lekhal, Korichi, & Gaboussa, 2013) :

➤ Les contraintes des activités informelles : les activités informelles « *dans la vie économique, sociale et politique des pays en voie de développements est un phénomène incontesté. Le secteur informel est un secteur non structuré, qui l'ont désigné aussi sous l'appellation d'économie souterraine ou d'économie parallèle* » (Si Lekhal, Korichi, & Gaboussa, 2013).

En Algérie y'a pas de définition précise pour ses activités, on peut les définir comme les entreprises non déclarés et non enregistrés administrativement et n'ont aucune existante au service de fisc. Après une enquête menée par l'Office National des Statistiques (ONS) en

## Chapitre 02 : PME et développement local

2007 montrent que 2/3 des micro-entrepreneurs étudiés se déclarent en l'informelle dans l'ensemble des activités économiques, les entreprises qui travaillent en clandestine font une grande concurrence déloyale et paralysent l'ensemble des entreprises qui exercent dans le formelle qui paye les impôts et déférentes cotisations envers l'Etat.

L'une des principales causes qui pousse les entrepreneurs algériens à s'installer dans la clandestinité est la complexité des démarches administratives pour la création de son entreprise, plus les prélèvements obligatoires exigés par l'Etat pour les déférentes taxes et impôt qui font un obstacle pour la croissance et le développement des entreprises.

➤ Les contraintes financières : l'accès source de financement notamment à moyen et à long terme est l'un des obstacles pour le développement et l'investissement des PME. Les difficultés financières rencontrées par les PME algériennes sont les procédures d'obtenir un crédit bancaire sont lourdes et non-adaptées aux besoins des entreprises et le taux d'intérêt élevé et garantis exigés sont excessives, le système de fiscalité qui n'a pas de vision stratégique de développement.

Ces déférentes contraintes qui poussent les dirigeants des PME à passer aux ressources de financement familiale et aux ressources de financement informelle.

➤ Les contraintes relatives au marché de travail : en Algérie, le marché de travail est inadapté aux besoins des PME, les contraintes sont multiples dont on peut citer le manque des experts en management et en gestion, la mauvaise gestion des ressources humaines et le manque d'institutions de formation spécialisées et la non-qualité des programmes éducatifs.

➤ Les contraintes du foncier industriel : le foncier industriel est l'un des obstacles principaux d'annulation et d'abandon de plusieurs projets et d'investissements pour les entrepreneurs algériens ou étrangers. La non-transparence et la lourde procédure de la demande d'obtenir un foncier industriel met les entreprises dans une situation critique, les investisseurs et les entrepreneurs qui ont de l'influence et des gens qui sont près de cercles de pouvoir peuvent se procurer un foncier industriel facilement et même des terrains qui sont destinés pour le bâtiment ou agriculture pour planter leurs projets et inversement facilement. En d'autres mots l'accès au foncier est très difficile et même impossible pour les entreprises débutantes et nouvelles malgré l'installation des Comités d'Assistance pour la Localisation et la Promotion des Investissements en 1994 (CALPI) pour faciliter les démarches administratives, le prix et la modalité de paiement, l'accessibilité aux terrains...

➤ Les contraintes administratives et d'information : les démarches administratives sont l'un des obstacles majeurs qui suivent les PME de leurs créations à l'expansion, une lourde procédure, la non-transparence de traitement de dossier et le manque de coordination entre les

## **Chapitre 02 : PME et développement local**

différents services et institution concerné livre les dirigeants à leurs même dans le parcours de création.

Pour mieux s'affronter et se porter à la conquête d'un nouveau marché l'entrepreneur se base sur la disponibilité des informations, mais en Algérie l'économie est caractérisée par le manque d'information actualisé et fiable.

### **IV- Impact et contribution des PME au développement local :**

#### **1- Impact des PME sur le développement local :**

Les pme est un axe stratégique de développement local et est un élément de base sur laquelle repose tout développement économique, social et environnemental ; de même quelle est la base de toute croissance économique.

Lorsqu'on s'intéresse aux PME on ne peut qu'une frappé par l'extraordinaire fortune de cette thèse que les entreprises locales sont plus créatives d'emplois que la grande industrie, les PME sont un excellent facteur de substitution de travail au capital.

Les PME ont un impact économique, social, et environnemental qui contribue au développement local et territorial(Boulkemir, 2012) :

#### **a- L'impact économique :**

Les Pme peuvent être considérés comme des forces principales pour le développement économique.

##### **➤ Les facteurs positifs du développement économique :**

- Les PME dans le monde entier jouent un rôle d'innovation et de création d'emplois.

- Elle peut aussi développer en termes de valeur ajoutée, réduire le chômage en particulier les jeunes diplômés.

- La réalisation d'un investissement va se traduire par une mobilisation de l'épargne internationale par les investissements étrangers (IDE), et les emprunts à moyen et long terme provenant des marchés capitaux internationaux.

##### **➤ Les facteurs de blocage de développement économique :**

Dans le commerce extérieur et la balance des paiements, l'exportation des produits qui nous font retourner de la devise.

## **Chapitre 02 : PME et développement local**

- Si dans un milieu y a plusieurs entreprises y sont déjà localisés ; qui va indiquer une certaine concurrence entre eux.

- Les PME doivent payer les impôts et les droits de douane.

### **b- Les impacts sociaux :**

- Réduire le taux de pauvreté (création des emplois, ...)

- Le gouvernement compte sur les PME parce qu'elle offre une qualité considérable de bien et de services aux citoyens.

- Des décisions plus rapides par rapport aussi grandes entreprises ; plus dynamismes, par les compétences de directeur.

- L'amélioration de l'équilibre macroéconomique.

- La distribution des revenus.

- L'amélioration des conditions d'existence des populations.

### **c- Impacts environnementaux :**

La localisation de l'entreprise dans une région change la structure spatiale de cette dernière, en termes d'aménagement du territoire, certaines entreprises (plus particulièrement mes entreprises industrielles et les services de transport sont responsables des rejets gazeux, de consommation d'eau et d'énergies dont elles sont produites de déchets ; etc. ...

➤ A court terme : réduire les impacts environnementaux de l'entreprise consiste à diminuer les gaspillages de matières d'énergie.

➤ A moyen terme : la démarche environnementale et u moyen d'identifier avec le personnel de l'entreprise, les fournisseurs et les clients, des opportunités pour mieux répondre à la demande

➤ A long terme : c'est l'occasion de renforcer la compétitivité de l'entreprise face aux augmentations tendancielle des prix des matières premières et d'énergie, aux évolutions de la demande des clients et au renforcement des exigences réglementaires.

## **2- La contribution des PME au développement local :**

La notion de développement des PME et de l'entrepreneuriat est apparue dans la réflexion sur la croissance et le développement, les PME y compris celles qui relèvent du

## Chapitre 02 : PME et développement local

secteur informel visé à contribuer au débat sur la protection de l'environnement ; entendu selon l'approbation économique, comme la mobilisation des ressources dans la concrétisation du processus de création et développement des PME.

Les notions du développement durable en ce qui concerne la responsabilité sociétale de ses pme pour d'accroissement économique, le bien-être de l'être humain et la protection de l'environnement.

Les PME et l'économie en parallèle on pouvait les assimiler parce qu'elles considèrent comme des forces pour le développement économique ' elles peuvent répondre rapidement aux besoins du marché ; facilitant la création d'emplois surtout les entreprises industrielles

Les nouvelles politiques nationales dans les pays développés préfèrent de construire des PME pour leurs développement économique (Badri, 2015).

Le développement des PME était un facteur très important pour la restructuration industrielle et pour la privatisation des entreprises. Y a certains pays pensent à une nouvelle économique se caractérise par la mondialisation des échanges par la disparition des barrières commerciales et au développement des technologies de l'information et de communication.

Le secteur des petites et moyennes entreprises est une réalité vivante plus imposée par les évolutions du développement économique en général y a plusieurs thèses qui justifient la réussite des PME dans les stratégies de développement économique local sont relativement nombreuses (Extrait du Portail Algérien des Energies Renouvelables, CDER, 2014).

La contribution des PME dans l'industrialisation favorise la stabilité de l'économie, la participation au commerce extérieur.

L'attrait des investissements et le transfert des technologies. Par cette densification étant sois traitante de la grande industrie la pme permet la flexibilité des complexes industrie qui deviennent ainsi des regroupements ; et participe par la même occasion à l'intégration de l'économie national.

On va conclure c'est que les PME a des impacts socio-économiques et environnementaux positifs sur le développement d'un pays ; et en particulier le développement local ce qui nécessaire et exige une prise en charge et un encouragement pour prospérer plus le secteur privé.

## **Chapitre 02 : PME et développement local**

Le développement local est un concept bien documenté et bien connu à travers le monde et ses actions impliquent l'amélioration du niveau du cadre et du milieu de vie d'une communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activité.

### **3- PME et innovation en Algérie :**

A partir des années 1990, les pouvoirs publics algériennes ont commencé à s'attacher aux PME en raison d'introduction des réformes économiques. Cependant, l'innovation d'économie algérienne date des années 1970, lorsque les entreprises publiques ont donné de l'importance à la recherche et développement qui représente des facteurs déterminants de compétitivité. En 1994, un groupe des entreprises publiques et privées ont créé l'observatoire régional de l'est (ORE), ainsi la mise en place d'une structure de veille technologique par l'entreprise nationale des systèmes informatiques (ENSI). Mais selon plusieurs recherches et auteurs y en a une incapacité de transformer l'effort de recherche en effort de développement. En effet, le système national d'innovation algérien est aujourd'hui en stagnation en raison de plusieurs facteurs tels que : les retards accumulés en matière de technologie et d'innovation et ceux pris dans la restructuration ainsi la privatisation des entreprises publiques.

En vue de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC en 2010, ainsi que l'accession à la zone de libre –échanges euro-méditerranéenne, et pour améliorer l'innovation dans les entreprises de petite taille, le secteur de PME a bénéficié d'un programme de mise à niveau de la compétitivité industrielle et de développement des services d'appui technologiques et de conseils à l'industrie.

Selon l'institut algérien de la propriété industrielle (INAPI), l'innovation algérienne est principalement le fait des entreprises et des chercheurs étrangers, par exemple en 2012 seulement 20% des brevets déposés sont d'un chercheur algérien. Les principaux domaines d'activité des demandes de ces brevets par ordre sont : la chimie, la pharmacie, des techniques industrielles, la mécanique, la construction et l'industrie électrique. Cependant, pour encourager l'innovation au sein des PME algériennes, l'état organise chaque année une compétition qui récompense les trois meilleurs PME ayant introduit une innovation de produit ou de processus de production ou de management (Leghima & Djema, 2014).

## Chapitre 02 : PME et développement local

La Pme, la formation, l'innovation et l'accès aux technologies présentent les facteurs importants pour une économie compétitive. En Algérie, les classements internationaux de 2012 montrent un recul en matière de compétitivité par rapport aux années précédentes. Malgré que l'Etat Algérien a fait des systèmes d'accompagnement et des formations afin de créer un environnement favorable pour les différentes entreprises.

D'abord la formation, par l'utilisation des programmes spéciaux pour le soutien de l'investissement et l'accompagnement des porteurs des projets. Ensuite l'innovation par l'encouragement des recherches universitaires, en se basant sur les relations 3I (Initialisation, institutionnalisation, intégration) que l'université envisage de tisser avec toutes les thématiques de l'entrepreneuriat.

Selon plusieurs études, le rôle économique d'entrepreneur est remarqué principalement dans son rôle social car toutes les actions sont organisées autour de réseau familial, tels que la gestion de leurs entreprises, organisation interne, gestion des salariés et le partage des biens et des richesses.

Les entrepreneurs algériens se trouvent plus dans une dynamique sociale appartenant à la société algérienne. Cette situation permet de consolider le capital financier et le capital de connaissances, ce qui constitue une ressource actuelle et potentielle d'innovation. L'environnement économique en Algérie, à contribuer à réaliser un entrepreneuriat un peu spécifique grâce aux actions de l'état. Plus l'environnement devient menaçant, moins l'entrepreneur est en mesure d'assurer une cohérence organisationnelle, au profit d'une cohérence sociale sure. En effet, l'environnement agit sur l'entrepreneur et son entreprise dans le temps à travers des relations proactives qui dépendent par des comportements issus de conditions internes et d'autres externes.

Alors, la survie des deux (entrepreneur-PME) doit être considérée comme un sous-produit de différentes influences qui ne pourraient être saisies qu'en intégrant et acceptant ce qu'on appelle (action-réaction)(Tabet-Aoul, 2012).

### **a- Les variables influant sur le processus d'innovation en Algérie :**

Le comportement innovateur de l'entrepreneur algérien est lié aux composantes du capital social. Et l'innovation résulte d'une hiérarchisation spécifique et individuelle, la relation qui existe entre l'entrepreneur algérien, sa PME et l'innovation reste ambiguë, car ce dernier innove mais à sa façon.

## Chapitre 02 : PME et développement local

**La formation à la compétitivité :** Les relations qu'entreprend une entreprise avec son marché s'apparente à l'analyse systémique qui mesure ces trois critères : la capacité d'une entreprise à contrôler ses coûts et à fixer ses prix, l'excellence de ses processus de production (qualité, fiabilité, flexibilité, sécurité etc.), ses compétences en matière de gestion des ressources humaines.

D'après les pratiques GRH dans les PME privées algériennes, cette dernière pour mobiliser sa compétence, elle doit chercher son personnel, le former et le motiver.

Afin d'initier les PME à la compétitivité, Plusieurs programmes de mises à niveau ont été propagé par un processus continu d'apprentissage, de réflexion, d'information et d'acculturation, en vue d'acquérir des attitudes nouvelles, des réflexes et des comportements d'entrepreneurs, et des méthodes de management dynamiques et innovantes.

**La recherche pour la compétitivité :** L'Algérie accuse un grand retard en matière de production scientifique (moins de 1% de PIB en matière de recherche et développement). Alors la nouvelle politique nationale édictée par le MESR encourage l'université a la diffusion de la culture entrepreneuriale en tant qu'acteur local de développement de promouvoir, des actions liées à l'Entrepreneuriat. D'après les études sur l'innovation, les recherches universitaires sont plus profitables aux PME. Beaucoup de chercheurs se sont penchés par conséquent sur la relation entre l'université et l'Entrepreneuriat ont montré que cette relation est une construction de trois sens « 3I » initialisation, institutionnalisation et intégration (Tabet Aouel, 2012).

**Analyse des 3I (initialisation, institutionnalisation et intégration):** Initialisation : L'Algérie englobe la recherche ainsi l'innovation au sein de l'université dans Les laboratoires dépendent d'un vice-rectorat de la Post-Graduation et de la Recherche Scientifique.

Institutionnalisations : la valorisation de la recherche elle est cadrée par les centres de recherches (CDTA, CDER...) et les agences nationales de recherche (ANDRU, ANDRS, ANVREDET). Elles sont directement sous la tutelle de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DG RSdT). Ces derniers ont plus pour vocation l'accompagnement, le développement de la recherche dans le domaine de la santé (ANDRS) ou en général (ANDRU) et permettre de valoriser ces résultats (ANVREDET).

## Chapitre 02 : PME et développement local

Intégration : d'après l'Institut national Algérien de propriété industrielle (INAPI), les demandes d'enregistrement des marques commerciales ont augmenté de près de 12 % en 2011, selon les statistiques fournies de l'INAPI. En 2011, l'INAPI a enregistré 4112 demandes d'enregistrement de marques commerciales, contre 3625 en 2010, dont la moitié le fait d'entreprises étrangères. Concernant les brevets d'inventions, le responsable de l'INAPI a révélé un chiffre très bas de seulement 125 demandes enregistrées en 2011 contre 806 en 2010. Ce chiffre témoigne la baisse du niveau d'inventivité en Algérie, et que notre économie demeure dominée par un secteur commercial qui concentre l'essentiel de l'activité économique hors hydrocarbures du pays (Tabet Aouel, 2012).

### **b- L'importance de la PME publique dans les stratégies de développement :**

La période de la planification centrale s'est caractérisée par une décentralisation du pouvoir économique qui se divise en deux parts :

Une part économique elle s'agit de dynamiser un tissu industriel en se basant sur les moyens locaux de création d'entreprises pour la satisfaction des besoins locaux (emplois, production).

L'autre part est politique ; elle fait élargir les attributions de ces entreprises et leurs tutelles (APC, APW) dans le but de faire avec l'entreprise locale une unité de production gérée localement et définissant localement sa stratégie et ses perspectives de développement (Djilali, 1984).

Au début des années 1990, les Entreprises Publiques Locales (EPL) vont se multiplier dans tous les secteurs (industrie, bâtiment, travaux publics...) afin d'atteindre près de 1 500 unités et 230 000 emplois. Car les opérations d'investissement sont inscrites au titre des wilayas pour la réalisation de petites et moyennes industries à vocation locale dès le premier plan triennal (1971-1973).

Ensuite ces entreprises vont servir de cadre aux premières actions de dissolution ou de privatisation intervenues dans le secteur public. Elles sont aujourd'hui réduites à 637 unités (MDIPI, 2008).

Enfin, ces entreprises Publiques Locales ont connu beaucoup de problèmes d'ordre administratif, financier et matériel. On cite quelques raisons à l'origine de leur dissolution :

- Ces entreprises n'ont pas un fond de roulement suffisant à leur démarrage.
- Le manque des pièces de rechange pour leur équipement.
- Les débiteurs de ces entreprises ne sont pas toujours solvables à temps. Cette situation les conduits à solliciter des prêts importants auprès des institutions bancaires.

## Chapitre 02 : PME et développement local

### 4- L'importance de la PME dans l'économie nationale :

La définition de la PME est retirée dans la loi d'orientation sur la petite et moyenne entreprise en décembre 2001, mais elle a s'inspire de celle adoptée par l'Union Européenne en 1996. L'Algérie a, en effet, adopté la Charte de Bologne sur les PME en juin 2000 (charte sur la définition européenne de la PME). Cette définition se base sur trois critères : les effectifs, le chiffre d'affaire et le bilan annuel et, enfin, l'indépendance de l'entreprise.

Puis elle se définit comme une entreprise de production de biens et services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de Dinars, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de DA et respecte le critère d'indépendance.

La PME est devenue dominante dans la majorité des secteurs économiques et a connu une forte croissance démographique et territoriale avec l'adoption des réformes économiques qui ont réintroduit les règles de l'économie de marché et supprimé le monopole de l'Etat sur l'activité économique.

**Tableau 1: Évolution de la structure de la population des PME privées en Algérie (1995-2000)**

Secteurs d'activités	1995	2000	Evolution
Agriculture	542	754	39
Industrie (y compris hydrocarbures)	36285	43721	20
Bâtiments et travaux publics	16010	18674	17
Services	183461	224385	22
Dont :			
Commerce	127234	157392	24
Transport et communication	15010	16216	8
Hôtel, café et restaurant	14443	17292	20
Services fournis aux entreprises	2005	2416	20
Services fournis aux ménages	24769	31069	25
Total	236298	287534	98

Source : (Assala, 2006, p. 06).

D'après ce tableau ; on voit que la population des PME a connu une expansion importante depuis 1995. Celle-ci a été perceptible durant la période 1995-2000 qui a vu le nombre des PME s'accroître de 22 % en relation avec le foisonnement des entreprises liées aux secteurs de l'agriculture, du bâtiment et des travaux publics (BTP), du commerce, des transports et communication, et des services fournis aux entreprises. Ainsi, une première

## Chapitre 02 : PME et développement local

lecture des données disponibles permet de mettre en exergue l'émergence effective du capital privé dans la sphère économique nationale. Au cours de la période 2001-2006, le poids de la PME dans le tissu national a fortement augmenté, mais au-delà de l'expansion du tissu de la PME ainsi enregistrée, il reste que le rythme de création d'entreprises demeure faible comparativement à celui en vigueur dans les pays industrialisés.

Selon Khalil ASSALA(2006), en matière de densité l'Algérie affiche un taux encore modeste qui atteint seulement 1000 entreprises pour 100.000 habitants en 2005, alors que les pays développés affichent des taux évoluant entre 4000 et 8000 entreprises pour 100.000 habitants. En termes de créations pour 100.000 habitants, l'Algérie affiche 93,21 alors que ce nombre varie entre 400 et 800 dans les pays développés

**Tableau 2: Evolution de la population des PME (2001-2006)**

Années Nature des PME	2001	2002	2003	2004	2005	2006
PME privées	179893	189552	207949	225449	245842	269806
PME publiques	778	778	778	778	874	739
Artisans	64677	71523	79850	86732	96072	106222
Total	245348	261853	288577	312959	342788	376767

Source : Bulletin d'information économique n°10, indicateurs de l'année 2006. Direction des Systèmes d'Information et des Statistiques, Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat

**Tableau 3: Taux d'évolution de la population des PME (2001-2006)**

Nature des PME	Taux d'évolution 2002 (%)	Taux d'évolution 2003 (%)	Taux d'évolution 2004 (%)	Taux d'évolution 2005 (%)	Taux d'évolution 2006 (%)
PME privées	5.37	9.71	8.42	9.05	9.75
PME publiques	0.00	0.00	0.00	12.34	-15.45
Artisans	10.58	11.64	8.62	10.77	10.56
Total	6.73	10.21	8.45	9.53	9.91

Source : Bulletin d'information économique n°10, indicateurs de l'année 2006. Direction des Systèmes d'Information et des Statistiques, Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat.

## Chapitre 02 : PME et développement local

Ces tableaux nous indiquent que durant l'année 2006, les PME déclarées ont évolué, en nombre, à un rythme de l'ordre de 9,91 %. Cela représente au plan statistique, plus de 30000 nouvelles entités économiques formellement déclarées qui s'ajoutent au tissu des entreprises existantes.

D'après le tableau n° 03, le taux d'évolution des PME privées a enregistré pour l'année 2006 une meilleure croissance de 9,75 % durant les 5 dernières années.

Les PME publiques quant à elles marquent une relative stabilité et une légère diminution dans le nombre et ce durant l'année 2006. Cette diminution est due à la privatisation du secteur public. Pour les artisans on remarque une croissance considérable durant l'année 2003, avec un taux de croissance de 10,56 %.

Ce rythme de croissance annuel qui se consolide au fil des ans, traduit, donc, une amélioration sensible dans le climat des investissements, les impacts et les retombées positifs des nombreux dispositifs de soutiens mis en place par l'Etat, en faveur des investisseurs et des porteurs de projets.

### **a- La place et le rôle des PME dans le développement local :**

Les PME jouent un rôle très important dans les pays en développement et en transition, constitue le moteur du renouvellement du tissu économique, de la création d'emplois, l'innovation local de revenus et de recettes à l'exportation.

Elles sont devenues le principal moteur économique dans la majorité des régions du monde. Elle est établie qu'autant d'une part dans l'industrialisation et la dépoliarisation des activités économique.

La bonne évolution locale nécessite la complicité d'un agent économique avec ces caractéristiques : La PME, Les qualités des petites entreprises qui ont vraiment aider le développement industriel ainsi de l'économie. Après Les succès italiens, la pme a devenu un acteur économique principal, surtout après l'apparition de plusieurs problèmes qui paralysent Les grandes entreprises(Kheladi, 2012).On distingue ces principaux rôles des PME comme suite :

**Le rôle dans la création d'emplois :** Les PME sont le principal moteur de la création d'emplois, elles forment un secteur très hétérogène. Fournissant deux tiers de tous les emplois formels dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Et jusqu'à 80% dans les pays à faible revenu surtout en Afrique subsaharienne. Elles génèrent une forte proportion des emplois dans les pays industrialisés. La croissance de l'emploi ne vient pas seulement des sociétés bien établies, mais aussi de celle qui viennent d'être constituées

## Chapitre 02 : PME et développement local

surtout celles qui connaissent un essor rapide au cours de leur première année d'activité (Berrios & Pilgrim, 2013).

Selon l'OIT (organisation internationale de travail) le nombre d'employés dans les PME a doublé entre 2003 et 2016, précisant que la proportion du total d'emplois imputable aux PME est passés de 31 à 35%. Et qu'entre 2015 et 2016 ; la contribution des PME à l'emploi total est restée pratiquement inchangée, passant de 34,6 à 34,8%.

Les PME représenteraient 52% de l'emploi total dans les économies en développement, contre 34% dans les économies émergentes et 41% dans les économies développées, et les entreprises de secteur privé auraient assuré l'essentiel de l'emploi mondial en 2016 avec 2,8 milliards d'employés, correspondant à 87% de l'emploi total.

Selon Rapport de l'OCDE, Février 2007 : les PME jouent un rôle important dans la promotion d'une croissance économique viable à la création d'emplois, tout en contribuant au capital social, culturel et environnemental des nations. Enfin Pour arrêter la montée du chômage mondial, le rapport encourage les économies du monde à investir dans le personnel, l'innovation, et stimuler le commerce et le dialogue social qui restent essentiels.

- **Evolution de l'emploi par type de PME :** L'effectif global des PME, à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2019, est de 2818736 agents, dont seulement 20955 relèvent des PME public. A noter que l'effectif global des PME a progressé de 4,78% entre le 1<sup>er</sup> semestre 2018 et le 1<sup>er</sup> semestre 2019.

**Tableau 4 : Evolution des emplois déclarés par type de PME**

Type de PME	1 <sup>er</sup> semestre 2018		1 <sup>er</sup> semestre 2019		Evolution (%)
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	
Salariés	15750	58,5	16260	57,69	3,24
	03	4	80		
Employeurs	10931	40,6	11717	41,57	7,18
	70	3	01		
S/Total	26681	99,1	27977	99,26	4,86
	73	8	81		
PME pub.	22073	0,82	20995	0,74	-5,07
<b>Total</b>	<b>26902</b>	<b>100</b>	<b>28187</b>	<b>100,0</b>	<b>4,78</b>
	<b>46</b>		<b>36</b>	<b>0</b>	

Source : CNAS / CASNOS (2009)

## Chapitre 02 : PME et développement local

**La PME et la création de la valeur ajoutée :** Les PME jouent un rôle prépondérant dans la création de la valeur ajoutée, qui mesure la production créée et vendue par une entreprise. La valeur ajoutée à l'échelle nationale est désignée par le PIB algérien, qui est pour l'essentiel la somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des entreprises dans différents secteurs, implantées sur le territoire national.

La valeur ajoutée d'une PME recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui en été rendus au cours des différentes tâches du processus de la fabrication et/ou de la production et des besoins du fonctionnement des services administratifs, financiers.... En d'autres termes, la valeur ajoutée servira en grande partie à : rémunérer les services, les travailleurs (salaires), les capitaux (dividendes et/ ou intérêts). Elle permet aussi de contribuer au fonctionnement des institutions et des administrations en leur versant des impôts.

**Tableau 5: Evolution du PIB par secteur juridique (2009-2013)**

	2009		2010		2011		2012		2013	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
%public/PIB	816,8	16,41	827,53	15,02	923,34	15,23	793,38	12,01	893,24	11,7
%privé/PIB	4162,02	83,59	4681,68	84,98	5137,46	84,77	5813,02	87,99	6741,19	88,3
Total	4978,82	100	5509,21	100	6060,8	100	6606,404	100	7634,43	100

Unité : mds DA

Source : bulletin d'information statistique des PME n°26, indicateur du PIB et de la valeur ajoutée (2014)

### **La PME et la distribution des revenus :**

L'installation d'un grand nombre de PME influence sur la répartition des revenus sur le plan à la fois fonctionnel (salaire, profit) et régional. Elle constitue un facteur de la décentralisation de la production dans les milieux ruraux et donc un moyen pour accélérer le développement rural et combattre l'exode vers les villes. En effet, la promotion de la PME hors des villes exerce un impact direct sur celle-ci et contribue à la résolution des problèmes urbains. Les PME contribuent aussi à la formation intérieure du capital.

L'entreprise créant de la valeur ajoutée et en redistribuant ce surplus sous des formes diverses aux autres agents, remplit un rôle essentiel dans l'activité d'un pays. Il faut aussi préciser que ses fonctions de nature strictement économique ne sont pas les seules que l'on attribue à cette catégorie d'entreprise, de plus en plus, et du fait de son importance dans les sociétés modernes, d'autres missions lui sont attribuées : sociales, humaines et culturelles ....

## **Chapitre 02 : PME et développement local**

Les mécanismes qui déterminent actuellement la distribution des revenus dans la majorité des pays en voie de développement entraînent une forte concentration des revenus entre les mains d'une minorité.

### **Conclusion**

Malgré la mise en place de toute une batterie de dispositifs d'appui en faveur des PME et leur développement par les pouvoirs publics, ce secteur reste peu développé et loin de pallier au déficit du secteur public et privé. La plupart des structures de promotion des PME en Algérie sont jeunes, leurs bilans ne sont pas satisfaisants, mais leurs programmes présentent des perspectives prometteuses. Pour améliorer leurs impacts sur le développement économique, les autorités publiques doivent imposer la politique de résultats à aux organismes impliqués. Aujourd'hui, les PME occupent une position importante dans l'économie algérienne, continuent à prendre progressivement davantage de place dans l'activité économique du pays et leur rôle ne cesse d'augmenter avec les nouvelles créations. Cependant leur poids dans le développement économique reste à renforcer à travers des nouveaux dispositifs d'encouragement et d'accompagnement, en offrant de l'assistance technique et des services de formation, l'Algérie souffre d'un grand déficit de relations entre le monde de la recherche académique et la réalité économique de l'entreprise.

# **Conclusion**

## **Générale**

## Conclusion Générale

Depuis une vingtaine d'années, l'Algérie vit une transformation radicale de son environnement économique. L'engagement résolu du pays dans la voie de l'économie de marché libère les énergies entrepreneuriales et une forte dynamique économique est enclenchée se caractérisant par un développement important et rapide de PME dans un cadre encore en transformation.

Dans cette partie théorique, nous avons pu développer les multiples définitions des concepts développement local, PME et des autres concepts intervenant dans notre champ de recherche.

Les décisions de localisation industrielle sont devenues un élément majeur qui intervient pour réussir une telle activité industrielle, elles s'appuient sur des échelles et des données où l'analyse et la perception de l'environnement doivent s'accompagner d'un nécessaire volant d'opérationnalité, elles doivent en outre tenir compte de l'influence croissante des projets et des décisions publiques sur la structuration de l'espace.

Le concept du développement local est apparu dans un contexte où la vision centralisée de l'Etat était critiquée par certains acteurs locaux. Ces derniers considéraient que le développement d'un territoire devait prendre en compte les besoins et les aspirations des habitants. Il se rapporte ainsi à des actions partenariales entre des acteurs intéressés par l'amélioration des conditions de vie dans leur environnement immédiat où le territoire est considéré comme un système en relation avec d'autres systèmes et acteurs. Il doit être global et multidimensionnel, basé sur des logiques culturelles, économiques et sociales qui améliorent le bien-être d'une société.

La flexibilité et l'aptitude d'adaptation de la PME font d'elle un instrument d'aménagement en parfaite harmonie avec le développement du tissu économique régional et local ; elle constitue, de ce fait, un stimulant de choix pour la promotion des espaces locaux à travers l'exploitation et la valorisation de leurs ressources aussi bien naturelles qu'humaines.

Les investigations et analyses précédentes, nous ont permis de mieux comprendre que le développement et la pérennité de l'entreprise en général et de la PME en particulier, ne sont pas choses aisées. Elles rendent non seulement nécessaire mais obligatoire la réunion de facteurs divers et parfois qualifiés de déterminants.

La répartition du pouvoir dans la PME, le type de contrôle, l'organisation, l'intégration de toutes les fonctions de l'entreprise, les ressources et compétences et

## **Conclusion Générale**

l'environnement sont autant de facteurs qui influencent la vie de l'entreprise. Si maîtrisés, ces derniers ne feront que faciliter la tâche pour cette entreprise mais l'inverse ne fera que rendre dure sa vie et la mettre en péril.

Enfin, la gouvernance algérienne est victime de plusieurs dysfonctionnements structurants. Le modèle actuel de gestion est dépassé et peine à répondre aux nouvelles exigences de la société algérienne. Sur le plan organisationnel, les collectivités locales sont l'échelon le plus adapté pour l'impulsion et la gestion du développement. Cependant, les pratiques et les lois actuelles en Algérie ont vidé les communes de leurs prérogatives et confié cette tâche à la wilaya, niveau où la déconcentration de l'Etat s'est arrêtée.

La confrontation entre ces éléments de progrès et les éléments de freinage conduisent à douter d'une possible prise de relais, en l'état, par la PME-PMI, de la mission de redynamiser le développement local.

Une territorialisation du développement n'est pas à l'ordre du jour actuellement en Algérie. La gouvernance du pays est dominée par une approche sectorielle des politiques publiques dépendante du centre via un système d'allocation de la ressource, en plus de la contrainte procédurale.

En conclusion, cette recherche reste modeste et indicative. Une étude plus approfondie est envisagée dans une future recherche. Cette étude se basera sur les données de différentes ressources où figurent en principe les données pouvant nous permettre d'étudier parfaitement cette question importante de développement des entreprises et son impact sur le développement d'un territoire donné.

# **Bibliographie**

## Bibliographie

- Amghar, M. (2009). *Essaie d'analyse de la contribution de la dynamique entrepreneurial au développement du territoire : de Bordj BouArreridj*. Mémoire de magistère en sciences de gestion, Université de Béjaia.
- APS. (2018). Sud /Hauts Plateaux: intensifier l'utilisation des fonds d'investissement pour le développement. *Algérie presse service*. Récupéré sur <http://www.aps.dz/economie/81387-une-plus-grande-utilisation-des-fonds-d-investissement-et-ceux-du-developpement-du-sud-et-des-hauts-plateaux>
- Arezki, A., & Moussaoui, A. (2015). Éléments d'analyse des mutations et recompositions territoriales. Référence au cas de l'Algérie. *Lucrările Seminarului Geografic Dimitrie Cantemir*, pp. 89-106.
- Assala, K. (2006). PME en Algérie : de la création à la mondialisation. *L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales*. Fribourg.
- Aydalot, P. (1986). *Milieus innovateur en europe*. Paris, France: CREM.
- Badri, A. (2015). *PME Territoriaux et développement régionale en Algérie. Défis & Perspectives. Etude du territoire Ouest Algérie*. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Abou BekrBelkaid de Tlemcen, Tlemcen.
- Battini, P. (2011, Novembre 28). De la difficulté de devenir un territoire innovant. *Réseaux sociaux et Territoires Innovants*. 3ème colloque collège provincial du Brabant Wallon.
- Becattini, G. (1992). le district industriel: le milieu créatif. *Espaces et sociétés*, pp. 147-164.
- Bédard, M. (2016, 11 04). Entrepreneuriat et liberté économique : une analyse des études empiriques. *IEDM*. Consulté le 08 03, 2020, sur IEDM: [https://www.iedm.org/sites/default/files/pub\\_files/cahier0516\\_fr.pdf](https://www.iedm.org/sites/default/files/pub_files/cahier0516_fr.pdf)
- Benoit-Guilbot, O. (1991). Les acteurs locaux de développement économique local. *Sociologie du travail*, pp. 453-459.
- Berrios, M., & Pilgrim, M. (2013). *Les petites entreprises sont-elles toujours les meilleures?* Unité des petites entreprises de l'OIT, Genève. Récupéré sur [https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS\\_218254/lang--fr/index.htm#:~:text=Les%20petites%20et%20moyennes%20entreprises,les%20pays%20%C3%A0%20faible%20revenu](https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_218254/lang--fr/index.htm#:~:text=Les%20petites%20et%20moyennes%20entreprises,les%20pays%20%C3%A0%20faible%20revenu).
- Boulkemir, H. (2012). *Le rôle des PME dans le développement local : cas des PME de la zone industrielle Ihedadden de la wilaya de Bejaia (2000-2010)*. Mémoire de master, Université de Béjaia, Béjaia.

## Bibliographie

- Braudo, S. (s.d.). *dictionnaire juridique*. Consulté le 07 24, 2020, sur <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/entreprise.php>
- Celse, F. (1972). Théorie du développement économique. *Revue Tiers Monde*, pp. 636-638.
- Chakib, E. C. (2002, Décembre 18). Programme d'ajustement structurel et résultat socio-économique en Algérie. *Revue des sciences humaines*, pp. 39-56.
- Courlet, C. (1999). Les systèmes productifs locaux: de la définition au modèle. *DATAR. Réseaux d'entreprises et territoires*.
- Dechera, M. (2014). *Stratégie de développement des PME et développement local. Cas du nord-ouest de l'Algérie*. Mémoire de magister en sciences économiques, Université d'Oran.
- Denieuil, P.-N., & Madaoui, M. (2011). *Entrepreneurs maghrébins. Terrains en développement*. Karthala et IRMC.
- *Développement local*. (2011). Récupéré sur <http://www.developpement-local.info/>
- Djilali, L. (1984). La PMI entre théorie et pratique, in revue CREAD N°02. *Les cahiers du CREAD*, 0(02), pp. 15-27.
- *Extrait du Portail Algérien des Energies Renouvelables, CDER*. (2014). Récupéré sur <http://portail.cder.dz/spip.php?article3987>
- *Fonds de Garantie des Crédits aux PME*. (s.d.). Consulté le 08 12, 2020, sur Fonds de Garantie des Crédits aux PME: <https://www.fgar.dz/portal/fr/content/pr%C3%A9sentation>
- Ghertman, M. (2003). Oliver Williamson et la théorie des coûts de transaction. *Revue française de gestion*, pp. 43-63.
- Gouttebel, J.-Y. (2003). *Stratégie de développement territorial*. Paris, Paris, France: Economica.
- INSEE. (2019, 10 24). *Institut national de la statistique et des études économiques*. Consulté le 07 26, 2020, sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- Kheladi, M. (2012). *Le développement local*. Alger: Office des publications universitaires.
- Kherdjemil, b. (1999). Territoires, mondialisation et redéveloppement. *Revue d'économie régionale et urbaine*, pp. 267-294.
- Klein, J. (2006). Inégalités, démocraties et développement. Rimouski,GRIDEQ.
- Kolosy, K. (2006). *Le développement local: réflexion pour une définition théorique du concept*. Récupéré sur [Horizon local:](http://www.horizon-local.com/)

## Bibliographie

- <https://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/perso/defloc.html>
- Lalouni, F. (2013). *Développement local et implantation des PME: cas de la commune de Seddouk*. Mémoire de Master en sciences de gestion, Université de Béjaia.
  - Langevin, E. (1997, Décembre). Développement local et NTIC: quel atout pour le développement durable? *Transversales, Science et Culture*.
  - Léger-Jarniou, C. (2013). *Le grand livre de l'entrepreneuriat*. Paris: DUNOD.
  - Leghima, A., & Djema, H. (2014). PME et innovation en Algérie : limites et perspectives. *Marché et organisations*, pp. 73-98. Récupéré sur cairn.info: <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2014-1-page-73.htm>
  - Mansour, D. (2014). stratégie de développement des PME et développement local. *stratégie de développement des PME et développement local*. Oran, Algérie: université d'Oran .
  - MDIPI. (2008). *Bulletin d'information n° 13, indicateurs du premier semestre 2008*. MDIPI, Alger.
  - MDIPI. (2011). *Développement local: concepts, stratégie et benchmarking*. Alger.
  - MDIPI. (2012, 02 25). *La définition des PME en Algérie*. Consulté le 07 15, 2020, sur [http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/mise\\_a\\_niveau\\_des\\_pme.pdf](http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/mise_a_niveau_des_pme.pdf)
  - MDIPI. (s.d.). *ministère de l'industrie*. Consulté le 08 12, 2020, sur ministère de l'industrie: <http://www.mdipi.gov.dz/?l-Agence-Nationale-de>
  - Ministère de l'Industrie, d. l. (2011). *CONCEPTS, Stratégies et Benchmarking*.
  - Ministère de l'industrie Algérienne. (s.d.). *Ministère de l'industrie Algérienne*. Consulté le 08 05, 2020, sur Ministère de l'industrie Algérienne: <http://www.mdipi.gov.dz/?L-ANDI>
  - OCDE. (1990). *Réussir le changement: entrepreneuriat et initiatives locales*. Paris.
  - OCDE. (2004). Chapitre 1 : Caractéristiques et importance des PME. *Revue de l'OCDE sur le développement*, pp. 37-46. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-de-l-ocde-sur-le-developpement-2004-2-page-37.htm>
  - Pecqueur, B. (1989). *le développement local, mode ou modèle*. Paris, France: Syros Alternative.
  - Perrin, & Maillat. (1992). *Milieu innovateur, relation de proximité et entrepreneuriat, analyse d'une alchimie féconde*.
  - Serhani, M. (2010). *Le développement de NTIC au Maroc: apport économique et contrainte réelles*. Thèse de magister, Université de Rebat.

## Bibliographie

- Si Lekhal, K., Korichi, Y., & Gaboussa, A. (2013). Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives. *Revue des réalisations des entreprises Algériennes*, pp. 29-49.
- Sylabs. (s.d.). Consulté le 07 26, 2020, sur Sylabs: <http://sylabs-dz.com/creation-dentreprise-en-algerie-la-forme-juridique-de-votre-entreprise-2/#:~:text=Plusieurs%20formes%20juridiques%20sont%20possible,SARL%2C%20SPA%2C%20ou%20SNC>.
- Tabet Aouel, W. (2012). La compétitivité par la mise à niveau de la PME algérienne: Étude exploratoire. *Revue économie et management*.
- Tabet-Aoul, W. (2012). *Innovation et PME en Algérie quelle perspective :étude exploratoire*.
- Tanguy, C., & Uzunidis, D. (2016). Millieu innovateur et entrepreneuriat innovant: la force des proximités et des réseaux. *ISTE Open science*.
- Van Parys, G. (2005, Décembre 16). Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté. *Revue Antipodes*. Récupéré sur <Http://www.iteco.be/Les-nouvelles-strategies> : Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté.Consulté le 13 novembre 2013.
- Veltz, P. (1994). *Des territoires pour apprendre et innover*. France: L'aube.
- Verstraete, T., & Saparta, B. (2006). *Création d'entreprise et entrepreneuriat*. Paris: L'ADREG.
- WikiZer. (s.d.). *WikiZer*. Consulté le 08 04, 2020, sur [https://www.wikizero.com/fr//Petites\\_et\\_moyennes\\_entreprises](https://www.wikizero.com/fr//Petites_et_moyennes_entreprises)
- Yousfi, B. (2017). Les territoires sahariens en Algérie. Gouvernance, acteurs et recomposition territoriale . L'ANNEE DU MAGHREB.
- Zerara, N. (2011). *Apport du plan directeur d'aménagement et de l'urbanisme au développement local: cas de PDAU de Béjaia*. Mémoire de master en sciences de gestion, Université de Béjaia.

## Résumé :

Le développement local est un processus et une démarche qui nécessite l'implication et la mobilisation de tous les acteurs économiques et sociaux pour le bien-être des résidents d'un territoire bien défini. Il faut ajouter que le développement local ne peut pas exister sans une bonne gestion des collectivités locales et l'existence d'une volonté politique. Le développement local, en Algérie, reflète les politiques sociales antérieures et résulte d'une gestion administrée dans laquelle la société civile avait peu d'espace d'expression. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique, sociale, culturelle, politique. La composante économique devient souvent une priorité vue l'importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins.

Par contre Les Petites et Moyennes Entreprises Algériennes rencontrent trop d'obstacles qui freinent leurs développements. L'Etat et ses institutions doivent dépasser les lourdeurs administratives et bureaucratiques. La recherche de la dynamique dans le marché du travail par le biais des petites structures est devenue une nécessité voire une obligation afin d'assurer l'équilibre socioéconomique en absorbant notamment, le chômage des jeunes.

## ملخص

التنمية المحلية هي عملية ونهج يتطلب مشاركة وتعبئة جميع الفاعلين الاقتصاديين والاجتماعيين من أجل رفاهية سكان منطقة محددة جيدًا، يجب إضافة أن التنمية المحلية لا يمكن أن توجد بدون إدارة جيدة من قبل المجتمعات المحلية ووجود الإرادة السياسية. التنمية المحلية في الجزائر، تعكس السياسات الاجتماعية السابقة وهي نتيجة الإدارة المدارة التي كانت في المجتمع المدني صوت ضئيل فيها. يتطلب هذا النهج تكاملاً منسجماً بين المكونات الاقتصادية والاجتماعية والثقافية والسياسية. غالباً ما يصبح المكون الاقتصادي أولوية نظراً لأهمية تمكن الجميع من كسب لقمة العيش وتلبية احتياجاتهم بشكل مرض

من ناحية أخرى، تواجه الشركات الجزائرية الصغيرة والمتوسطة الكثير من العراقيل التي تعيق تنميتها. يجب على الدولة ومؤسساتها تجاوز النقل الإداري والبيروقراطية. أصبح البحث عن ديناميات سوق العمل من خلال الهياكل الصغيرة ضرورة أو حتى التزاماً من أجل ضمان التوازن الاجتماعي والاقتصادي، لا سيما من خلال استيعاب بطالة الشباب.